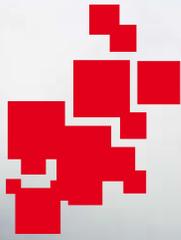


ACTIVITÉS 2010

ORIENTATIONS

2011 / 2012 / 2013



Agence D'Urbanisme et d'Aménagement de Martinique

2010 ?



L'année 2010 est marquée par l'engagement d'une réflexion partagée sur le positionnement de l'agence.

La préparation de la nouvelle période 2011-2012-2013 a en effet nécessité un temps de rencontres, de débats, d'échanges, d'évaluation..., un temps de réflexion, mais aussi de mise en perspective.

A vrai dire, un temps pour s'interroger... Comment imaginer l'ADUAM dans le nouveau paysage institutionnel qui se dessine ? Quelle(s) contribution(s) originale(s) peut-elle apporter aux décideurs ?

Notre tâche a pour beaucoup consisté à mobiliser la question dans toutes les directions, et ce dans le but de préparer l'agence aux changements à venir.

Bien heureusement, cette mobilisation a pu être relayée par le nouveau Président de l'ADUAM, Simon MORIN dès sa prise de fonction en juin 2010, mais aussi grâce à la mission au mois de novembre 2010 du délégué général de la FNAU, Marcel BELLIOU accompagné de François WELLHOFF, membre permanent du CGEDD (ministère du développement durable), qui ont réexpliqué avec pédagogie aux membres de l'ADUAM, le sens du programme partenarial.

Au niveau de la production, le développement de l'Observatoire Territorial de Martinique (OTM) et de la carte des équipements publics a constitué le « gros-œuvre » de l'année, en temps passé et en moyens. Une base de données a été mise en place et permet aujourd'hui de centraliser l'ensemble des données géographiques et statistiques de l'ADUAM. Certaines informations géographiques sont d'ores et déjà disponibles pour nos partenaires à l'adresse suivante : <http://www.observatoire-territorial-martinique.org>.

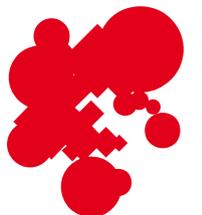
Les travaux engagés au centre de documentation se sont concrétisés par la mise en place du nouveau logiciel de gestion documentaire. Plus de 700 documents ont été intégrés dans la base des données informatiques. C'est une étape supplémentaire dans la mise à disposition des ressources de l'agence, pour organiser la mémoire et la transmission des données sur l'urbanisme et l'aménagement en Martinique.

La publication des « Actes du 2ème Atelier territorial » vient approfondir la réflexion sur la densité et livre des pistes intéressantes sur une autre manière de faire la ville aujourd'hui.

Enfin le 3ème numéro du « Tableau de bord du nord » et les « chiffres clés » fournissent des données de cadrage aux élus et techniciens pour mieux cerner les enjeux sur le territoire martiniquais.

La lecture de ce rapport vous permettra de prendre connaissance des autres travaux de l'année ; notons cependant le report de l'étude sur les densités et les formes urbaines en 2011.

Année de transition, 2010 fait le lien entre deux périodes et annonce pour l'agence une nouvelle histoire...



2008 2009 2010 orientations

- **L'ADUAM, expert des territoires martiniquais**



La mission d'expertise est favorisée par les spécificités de l'agence qui en font un outil bien adapté aux exigences du développement durable. L'ADUAM a une vision sur l'ensemble du territoire martiniquais puisque son Conseil d'Administration regroupe les représentants de toutes les collectivités de la Martinique ; face à la complexité du «mille feuille institutionnel», ce positionnement privilégié lui donne des atouts indéniables pour penser un territoire où tout est lié.

- **L'ADUAM, animateur du territoire et lieu de mise en cohérence**



Le positionnement de l'ADUAM au centre d'institutions aux compétences très variées en fait un instrument précieux de gouvernance territoriale. Le programme partenarial facilite la vision transversale du territoire, le dépassement des frontières administratives, et la prise en compte de tous les acteurs.

- **L'ADUAM, facilitateur du projet urbain**



La place occupée auprès des collectivités et tout particulièrement des maires permet de les accompagner pour passer de l'idée au projet. Il s'agit de proposer des réflexions globales ou sectorielles en amont de l'élaboration des documents d'urbanisme, faciliter la hiérarchisation des projets dès la conception du PADD des PLU, utiliser les éléments du patrimoine architectural et environnemental dans les projets.

- **L'ADUAM, une équipe pluridisciplinaire**



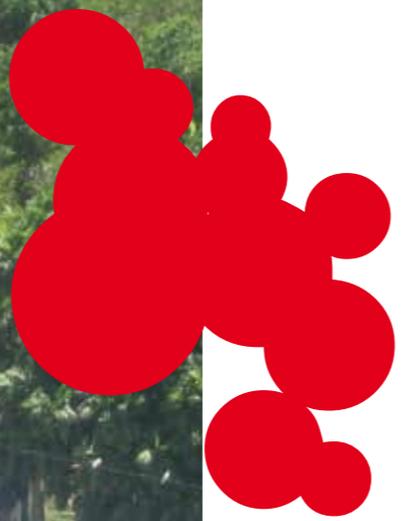
Répondre aux attentes de ses partenaires et changer véritablement l'image de l'agence passent par un certain nombre d'actions.

Etre réactif aux attentes des partenaires et changer durablement l'image de l'agence passent par de nouveaux moyens.

Sommaire



☐ A retenir en 2010 ...	p 6	PLANIFICATION COMMUNALE	p 49
LES CHANTIERS IMPORTANTS DE L'ANNÉE	p 7	• Les PLU approuvés en 2010	p 49
• Adaptation et développement de l'Observatoire Territorial de la Martinique (OTM)	p 8	• Les PLU en cours d'élaboration	p 51
• La finalisation de la base de données des équipements publics	p 11	• Les autres documents d'urbanisme à l'échelle communale en 2010	p 56
• Les actes «Vivifier la forme urbaine» du 2ème Atelier territorial	p 13		
• Évaluation des trois années 2008 - 2009 - 2010	p 17		
LES ÉTUDES ET PUBLICATIONS	p 19	☐ Réseaux et partenariat	p 58
• Le Tableau de Bord du Nord	p 21	ANIMATION	p 59
• La cartographie des zones agricoles vulnérables	p 22	• Les réunions partenariales	p 61
• Les publications	p 25	• La journée ESRI	p 63
- « L'immobilier d'entreprise en Martinique », l'Observatoire n°11	p 25	• Conférence-débat « Les énergies renouvelables en Martinique »	p 63
- « Les énergies renouvelables, le nouveau défi de l'urbanisme en Martinique », l'Observatoire n°12	p 27	• Rencontre institutionnelle pour la mise en place d'un système d'information géographique à Tulum (Mexique)	p 65
- « Les éco quartiers, de la ville vécue à la ville rêvée » l'Observatoire n°13	p 27	• La mission FNAU/MEDDEM, un partenariat consolidé	p 65
☐ Les missions permanentes et pluriannuelles	p 28	COLLABORATION	p 67
L'OBSERVATION	p 29	• Atlas des paysages	p 68
• La mise à jour des fichiers du Centre de Ressources Urbaines (CRU)	p 30	• Révision de la Charte du PNRM	p 68
- La construction neuve	p 30	• L'assistance de la CACEM pour l'élaboration du SCOT du Centre Agglomération	p 69
- L'économie	p 30	• Journées Mondiales de l'Urbanisme	p 69
- Le foncier et l'immobilier	p 31	PARTICIPATION	p 71
• La création de nouveaux fichiers du Centre de Ressources Urbaines (CRU)	p 32	• 6ème Rencontre Nationale des SCoT	p 71
• Le SIG de l'ADUAM	p 33	• La 31ème Rencontre nationale des agences d'urbanisme	p 71
• Le centre de ressources documentaires	p 35	☐ Diffusion et communication	p 74
L'ASSISTANCE	p 37	• Les chiffres clés du territoire	p 77
• La veille juridique	p 38	• Les actes «Vivifier la forme urbaine» du 2ème Atelier territorial	p 77
• L'assistance à la Région	p 38	• Le rapport d'activités 2009	p 77
- Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie	p 38		
- Evaluation du potentiel de développement du photovoltaïque en Martinique	p 39	☐ L'axe interne	p 78
• L'assistance aux EPCI	p 41	• Les ressources humaines de l'Agence	p 80
- L'assistance de la CCNM pour l'élaboration du SCOT du Nord	p 41	• L'activité de l'agence en chiffres	p 81
- L'assistance de l'ESPACE SUD pour l'élaboration du SCOT	p 42	• Les membres du Conseil d'Administration	p 82
- L'assistance de l'ESPACE SUD pour l'élaboration du PLH	p 43	• La composition de l'Assemblée Générale	p 83
☐ Les études particulières	p 44	• L'équipe de l'ADUAM en 2010	p 84
PUBLICITÉ ET ÉTUDE DES PÉRIMÈTRES D'AGGLOMÉRATION	p 47	• Le fonctionnement de l'agence	p 85
ELABORATION DE LA CARTE DES PROJETS DE LA VILLE DU FRANÇOIS	p 47	☐ Orientations 2011 - 2012 - 2013	p 86
		☐ Les axes du programme 2011 - 2012 - 2013	p 88



A retenir en
2010 ...

**... les chantiers
importants
de l'année**

Zoom sur ...

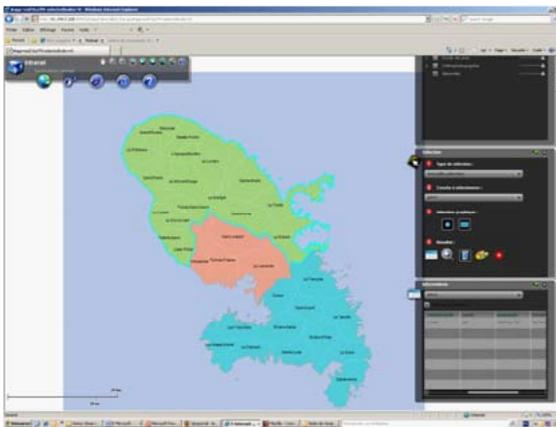
Adaptation et développement de l'Observatoire Territorial de la Martinique (OTM)



L'évolution vers la nouvelle application de l'OTM a posé de nouvelles contraintes d'architecture informatique, de coordination au niveau des outils, données et procédures. C'est pourquoi, l'organisation de la mise en œuvre technique de l'OTM a été l'un des principaux chantiers de l'année. Elle peut se résumer par les actions suivantes :

- Choix de la solution technique
- Mobilisation des compétences
- Mise en place de l'architecture informatique
- Mise en place d'une base des données

Afin d'améliorer ses performances au niveau informatique, l'ADUAM s'est dotée de quatre nouveaux serveurs et a restructuré son système réseau dans l'optique de maximiser la sécurité et la bande passante. Deux serveurs dimensionnés en conséquence ont été dédiés à la base de données et à l'application. L'évolution de l'OTM a également nécessité l'acquisition puis l'apprentissage, de plusieurs logiciels et applications pour la gestion des données, le développement des requêtes et le paramétrage de l'application web-sig : Base des données PostgrèsSQL, Arcgis Server, Windev. L'enjeu principal pour l'ADUAM est de mettre en place un observatoire à la fois pérenne (fiabilité des données) et évolutif (facilité d'utilisation et de conception).



Qu'est-ce que l'OTM ?

Plate-forme regroupant des bases de données statistiques, géographiques et cartographiques, l'OTM est un dispositif d'observation mis en œuvre pour suivre l'évolution de plusieurs thèmes sur tout ou une portion du territoire dans le temps et dans l'espace.

L'OTM : 1 finalité, des enjeux

L'objectif est d'assurer le partage de l'information et la diffusion de la connaissance relative aux dynamiques et aux inégalités territoriales de l'espace martiniquais ; à travers un certain nombre de thèmes et différentes échelles d'analyses. Parce que l'Agence souhaite un outil facilement accessible par tous les utilisateurs, l'OTM se présente sous la forme d'une application réseau (intranet, extranet ou internet selon le type d'utilisateur) où les données sont présentées sous forme des tableaux, cartes ou graphes. Il s'agit de pouvoir accéder aux données très rapidement, sans avoir besoin de se déplacer.

L'idée est de concevoir une plateforme qui puisse permettre aux utilisateurs de :

- Consulter les données relatives à l'aménagement du territoire en Martinique, à différentes échelles et différentes dates
- Analyser les données par des requêtes prédéfinies
- Générer des cartes sans posséder de connaissances sur la réalisation de cartes (sémiologie graphique)
- Manipuler simplement les outils

Un OTM pour qui ?

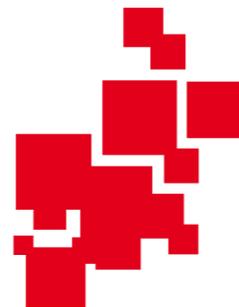
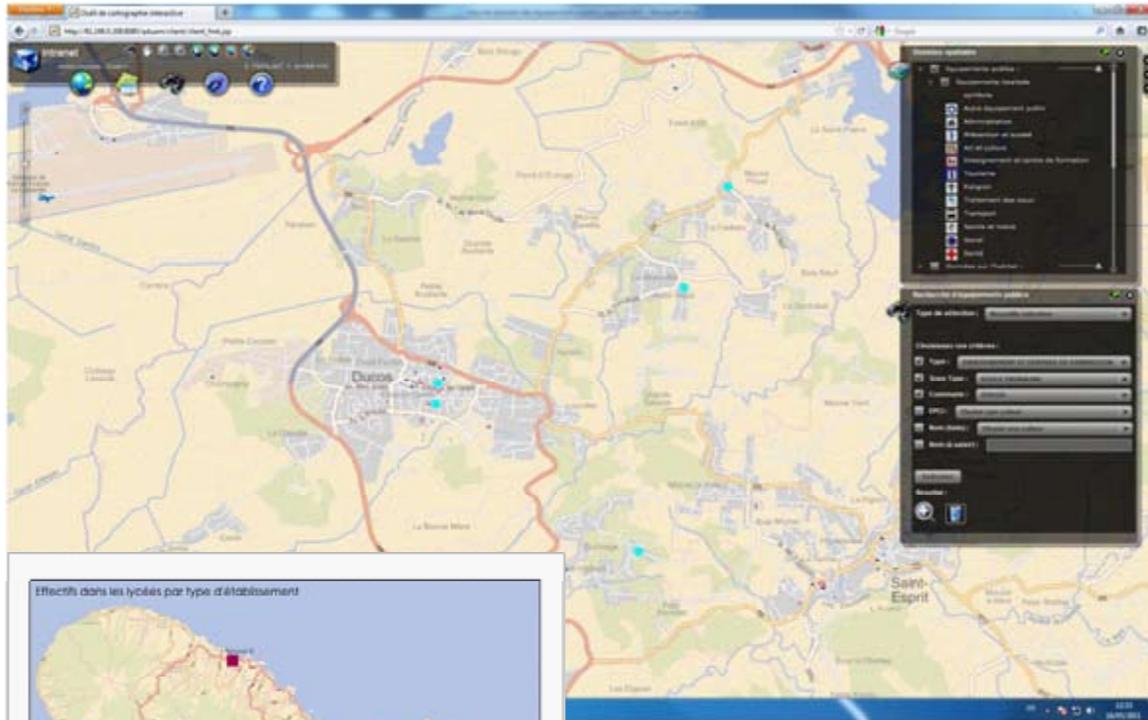
L'OTM est destiné à trois types principaux d'utilisateurs :

- Les chargés d'études de l'ADUAM : ils manipulent quotidiennement les données des fournisseurs (requêtes, analyses statistiques,...). L'OTM permettrait un gain de temps considérable et une meilleure communication au sein de l'équipe.
- Les partenaires de l'ADUAM : l'OTM, par son caractère multithématique et cartographique, constituerait un outil d'aide à la décision pour les partenaires (requêtes prédéfinies, génération automatique de cartes,...).
- Les fournisseurs de données et le grand public : l'observatoire est avant tout un outil de valorisation de l'information liée à l'aménagement du territoire en Martinique.

A suivre...

En cours de développement, l'OTM doit s'enrichir de nouvelles informations notamment par le biais d'un travail d'animation, d'implication et de mobilisation des différents partenaires-producteurs de données. La sensibilisation à la notion d'information géographique et l'appropriation des usages de l'outil par les acteurs constituent des étapes incontournables pour la réussite du projet.





La finalisation de la base de données des équipements publics

Ce projet initié en 2008 dont l'objectif est de répondre aux interrogations régulières des élus, techniciens et autres acteurs de l'économie martiniquaise sur l'existence, les caractéristiques et les emplacements d'équipements publics, a été achevé.

Aujourd'hui cette base des données équipements publics accessible via le Web SIG permet de consulter et de cartographier les équipements autour de neuf thématiques :

- l'enseignement
- la santé
- le sport
- l'eau
- la culture
- l'administration
- la religion
- le tourisme
- le social
-

Pour chacune des thématiques couvertes par la carte des équipements publics, l'ADUAM a conventionné avec plusieurs organismes fournisseurs de données .

Zoom sur ...

Carte des équipements sportifs et scolaires de l'Espace Sud

Dans le cadre du programme partenarial en 2010, l'Espace Sud a souhaité disposer des informations relatives aux équipements sportifs et scolaires. Cette consultation se fait par le biais d'une carte interactive avec des requêtes pré paramétrées :

- Par type /sous-type
- Par localisation
- Par date
- Par nom

Cette base de données géographiques, , permet de mutualiser et de structurer les données des différents producteurs, donnant ainsi une plus-value géographique.

Zoom sur ...

Les actes «Vivifier la forme urbaine» du 2ème Atelier territorial

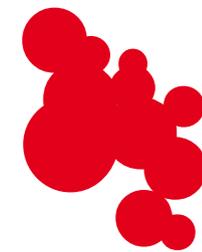
Les Actes retranscrivent le plus fidèlement possible l'intensité et la richesse des interventions mais aussi la diversité des productions (écrite, photographique, cinématographique, poétique, artistique...) qui ont contribué à la réussite de ce second Atelier Territorial de l'ADUAM.

Dans le prolongement de son second Atelier Territorial, tenu en septembre 2009 et dédié aux densités et formes urbaines, l'ADUAM a réalisé en 2010 « Les actes du colloque ».

Ce document, novateur tant par sa forme que par son contenu, retranscrit la richesse des supports qui ont permis de décrire la pratique de la ville par des aménageurs, des urbanistes, une réalisatrice, une plasticienne, un photographe, mais également par les habitants qui y vivent et, partant, les attentes de tous vis-à-vis de la ville de demain.

Ce document relate également les échanges exceptionnels qui ont eu lieu après la diffusion du documentaire, autour de deux tables rondes, dont les thèmes proposés invitaient au partage des pratiques, expériences et visions.

Echanger est le terme récurrent de second Atelier Territorial de l'Aduam. L'écoute des habitants a été posée comme un enjeu majeur de la ville de demain. Processus long, l'appropriation confère de la pertinence au projet. Il a été rappelé que le projet doit s'inscrire dans le temps et être porteur lui-même de sa propre remise en cause pour être en mesure de répondre au facteur d'évolution de la société pour des pratiques urbaines. Enfin la qualité des espaces publics et du traitement de l'espace ouvert a été au cœur des réflexions.





En bref ...

**«Ville vécue, ville pensée» ...
nouvelles diffusions,
nouvelles interprétations ...**

**Diffusion à l'Université des Antilles et de la
Guyane | 14 janvier 2010**

Cette projection s'est déroulée dans le cadre de la semaine «Enseigner autrement». L'objectif de cette manifestation était d'élargir les enseignements dispensés aux étudiants en ouvrant une fenêtre sur la culture. La contribution de l'ADUAM a permis de s'interroger sur la relation entre « Culture et modes d'habiter ».

**Diffusion à l'attention des techniciens des
services de l'Etat | 5 mars 2010**

L'agence a vocation à partager ses expériences avec ses membres. C'est pourquoi elle a organisé une diffusion à destination des techniciens des services de l'Etat (DDE, DIREN, DRAC). Cette projection avait pour objectif de rappeler la démarche qui a animé le 2ème Atelier territorial de du 25 septembre 2009.

**Diffusion à l'Université des Antilles et de la
Guyane | 9 mars 2010**

La diffusion était destinée aux étudiants en licence de géographie. Elle a été suivie d'un débat sur la question des formes urbaines et des espaces publics. Il s'agissait surtout de permettre à ces étudiants de confronter leurs conceptions et théories aux « praticiens de la ville ».

**Diffusion aux élus et techniciens de la ville
de Trinité | 14 avril 2010**

Le centre-ville de Trinité est particulièrement représenté dans le film. En présence du maire de la commune, la projection s'est adressée à un large public (élus et techniciens mais aussi plusieurs représentants d'associations de la commune). Cette projection a permis de rassembler acteurs de l'urbanisme pour échanger autour de problématiques révélées par le film (stationnement, espace public, renouvellement urbain).

**Diffusion au personnel du SPOT (DDE)
| 26 avril 2010**

A la demande de la DDE, l'agence a organisé une diffusion du film à l'attention du personnel du Service Prospective Observatoire et Territoire (SPOT). Une vingtaine de personne (technicien et administratif) ont participé à cette projection qui a été suivie d'un court débat.

**Diffusion aux élus et techniciens de la ville
de Schœlcher | 29 avril 2010**

C'était l'occasion pour bon nombre d'élus, de techniciens et de représentants d'associations de visionner le film pour la première fois. Cette projection s'inscrivait aussi dans le cadre de la révision générale du PLU. Les débats ont été riches particulièrement sur la problématique des espaces publics, des déplacements et du renouvellement urbain.



Zoom sur ...

Évaluation de la période 2008 - 2009 - 2010

L'année 2010 est l'année 3 du programme partenarial 2008/2009/2010 et de la convention qui lie l'agence à ses partenaires.

C'est donc le temps du bilan de son activité durant ces trois années, celui qui permet de vérifier si les objectifs fixés ont été atteints et c'est aussi l'occasion d'examiner le fonctionnement et les conditions du partenariat.

54 organismes membres et autres « utilisateurs » de l'ADUAM (structures publiques et para-publiques, organismes du secteur privé et associatif) ont été invités à donner leur avis.

Les résultats de cette enquête nous ont fait savoir que l'ADUAM a gagné en notoriété et que son image s'est améliorée auprès de ses partenaires ; tous ont reconnu l'effort accompli dans les études, à la fois dans leur présentation et dans la façon de traiter les sujets, plus approfondie, plus abordable.

Les travaux sont davantage partagés et de ce fait mieux valorisés, l'effort de communication a porté ses fruits ; la fréquence d'utilisation du site internet en est la meilleure illustration.

On lui reconnaît le rôle le médiateur, ce qui est une évolution par rapport à la période précédente.

Enfin, les élus et autres partenaires ont apprécié que les sujets abordés suivent l'actualité, comme la question des énergies renouvelables.

Le bilan, c'est aussi le temps de l'expression des attentes et celui des propositions pour la nouvelle période qui commence.

Il y a une forte attente que l'ADUAM s'investisse sur des champs importants de l'aménagement comme les transports/déplacements, les questions environnementales et la question des équipements. On lui recommande de se préparer à avoir un rôle central auprès de la collectivité unique :

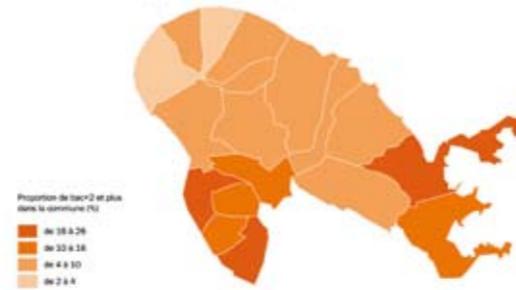
- en diversifiant ses champs d'expertise,
- en affirmant sa pluridisciplinarité par l'apport de nouveaux profils dans l'équipe,
- en renforçant sa position d'animateur du territoire et de facilitateur du projet par une stratégie de communication pertinente,
- en poursuivant l'accompagnement des décideurs publics,
- en étant plus réactive aux demandes des partenaires,
- en développant sa capacité à anticiper.

A retenir en 2010 ...

**... les études
et publications**



Le niveau d'études de la population de 15 ans et plus en 2007 (hors élèves et étudiants)



En bref...

Evolution du niveau de formation de la population entre 1999 et 2007 (%)



Le tableau de bord du Nord

A l'image du tableau de bord de l'Agglomération Centre et de celui de l'Espace Sud, dont la présentation et le fond ont évolué vers une meilleure lisibilité, celui de la Communauté Nord offre une présentation plus dynamique, enrichie d'illustrations graphiques, cartographiques et d'indicateurs variés.

Les Tableaux de bord de l'ADUAM ont pour objectif principal de fournir des données de cadrage aux partenaires, élus et techniciens, pour les aider à mieux cerner les enjeux de leur territoire en vue d'un développement solidaire et équilibré.

Cette année, l'agence a réalisé la troisième édition du Tableau de bord de la Communauté Nord.

Outre la présentation, la principale nouveauté de ce document réside dans le fait qu'il intègre pour la première fois les données issues du recensement rénové de la population. Un grand nombre de données de cadrage sur la population, vieilles de dix ans pour certaines, a ainsi pu être actualisé.

Zoom sur ...

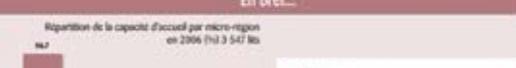
En bref ...

- On retiendra de l'analyse des données constituant ce tableau de bord :
 - Une légère augmentation de la population,
 - Un vieillissement plus important qu'ailleurs,
 - Un parc résidentiel en augmentation et dominé par l'individuel,
 - Une amélioration du tissu social, bien que persistent quelques inquiétudes
 - Une forte tertiarisation du tissu économique et un recul de l'agriculture,
 - Une volonté de développer l'attractivité du territoire à travers la mise en œuvre de projets économiques, culturels et touristiques.

La fréquentation touristique en 2007

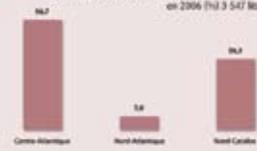


Evolution de la fréquentation entre 2005 et 2007 (%)



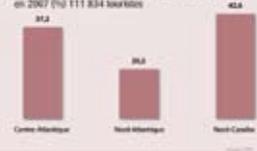
En bref...

Répartition de la capacité d'accueil par micro-région en 2006 (N) 3 547 lits



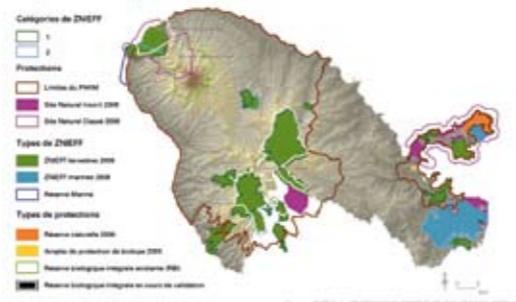
Précision
Une habitation secondaire est un logement utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. Les logements secondaires sont à usage principal des séjours touristiques sont également classés en habitations secondaires.
La distinction entre logements secondaires et habitations secondaires est parfois difficile à établir, c'est pourquoi, les deux catégories sont souvent regroupées.

Répartition des touristes de séjour par micro-région en 2007 (N) 111 834 touristes

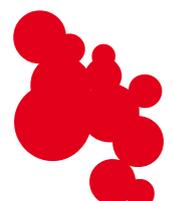
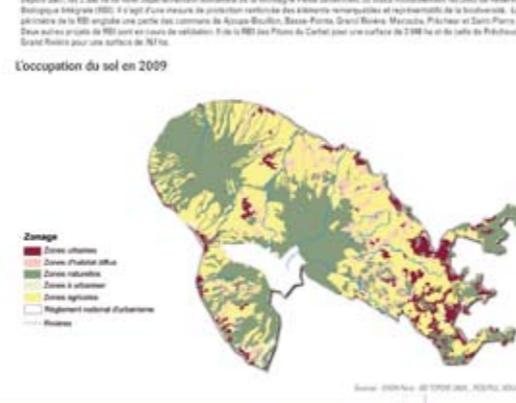


Pour info
En 2007, les États membres et les États associés de l'UE (Association des États de la Caraïbe) ont signé une convention sur le statut en place d'une Zone de Tourisme Durable de la Caraïbe (ZTDC), pour l'application d'indicateurs de durabilité touristique.
En 2008, le Guadeloupe et la Martinique (France) de la Caraïbe à l'ouest et la commune de Sainte-Anne ont intégré à cette zone.

Les protections des espaces naturels en 2009



L'occupation du sol en 2009



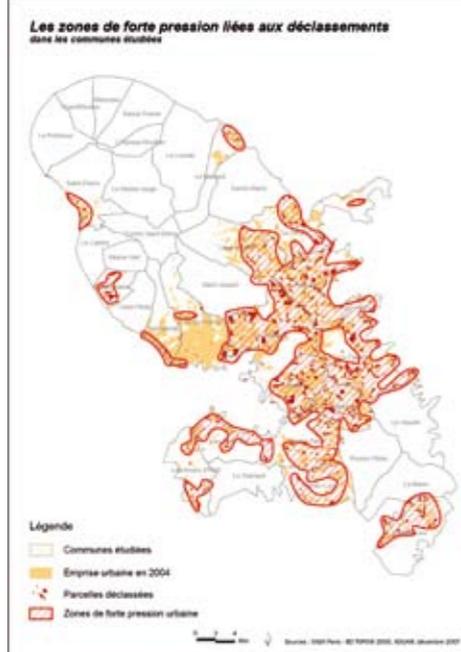
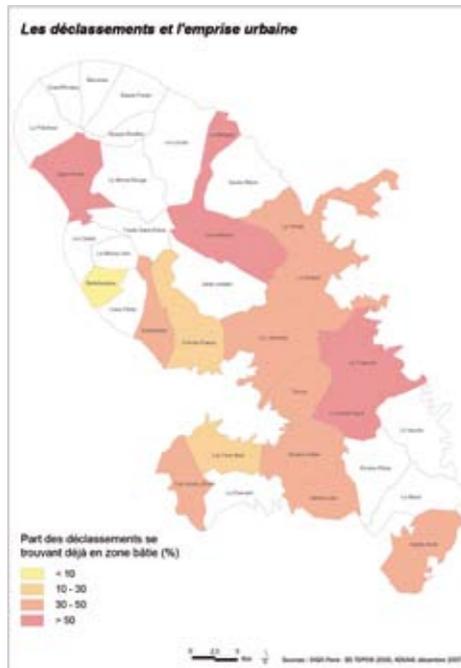
La cartographie des zones agricoles vulnérables

La loi relative au développement des territoires ruraux confie des compétences aux départements, destinées à protéger et valoriser les espaces naturels et agricoles périurbains et l'ADUAM a été sollicitée pour délimiter ces espaces.

Recensement et analyse des déclassements 2010

Se heurtant à la difficulté de cerner de façon précise le concept du péri urbain dans un territoire aussi exigu, où l'urbain et le rural sont très proches et parfois se confondent, nous avons proposé de nous affranchir provisoirement du concept, (sachant que toute la Martinique pourrait être qualifiée de péri urbaine), pour nous recentrer sur l'objet, à savoir la protection et la valorisation des espaces eux mêmes, en ciblant ceux qui sont les plus exposés à l'urbanisation.

L'objectif recherché est de délimiter sous forme de cartes ces espaces naturels et agricoles vulnérables.



Dans un 1er temps, nous avons procédé à l'actualisation d'une étude de l'ADUAM de 2008, qui identifie les déclassements ou demandes de déclassement de terrains naturels et agricoles dans les communes où le POS s'est transformé en PLU.

Sont concernées les communes qui ont fait évoluer leurs documents d'urbanisme entre décembre 1998 (date d'approbation du SAR) et mars 2011. Afin de compléter cette analyse, nous avons également pris en compte quelques communes dont les documents d'urbanisme sont actuellement à l'étude.

En tout, seize communes : Rivière Salée, Le Robert, Les Trois Ilets, Schœlcher, Bellefontaine, Trinité, Fort-de-France, Le François, Sainte-Luce, Le Lamentin, les Anses d'Arlets, Saint Esprit (PLU opposables), ainsi que les communes de Saint-Pierre, de Ducos, de Gros-Morne et du Marigot, dont les PLU sont en projet.

En bref ...

Nous observons que les espaces les plus touchés par l'urbanisation sont les terres agricoles (68%) et celles-ci sont localisées plutôt au sud et plutôt dans la continuité urbaine.

On pourrait en déduire que l'urbanisation ne se fait pas au hasard en mitant l'espace de manière aléatoire, mais suit une logique d'urbanisation déjà à l'œuvre (le long des lignes de crêtes, des routes...)

Il y a une certaine hétérogénéité dans ces dynamiques, urbanisation du littoral et de la baie dans le sud caraïbe ; urbanisation des mornes dans le centre et nord atlantique.



L'Observatoire

Les énergies renouvelables

Le nouveau défi de l'urbanisme en Martinique

Environnement

Un parc d'énergies renouvelables faibles, un foisonnement de projets surtout centrés sur l'énergie photovoltaïque

Le territoire de la Martinique dispose de ressources naturelles abondantes en matière d'énergies renouvelables. Cependant, le développement de ces énergies est encore limité. L'Observatoire a réalisé une étude sur le potentiel de ces énergies et les défis de leur développement.

Quelles sont les énergies renouvelables disponibles en Martinique ?

- Énergie solaire (photovoltaïque et thermique)
- Énergie éolienne
- Énergie hydraulique
- Énergie géothermique
- Énergie marine (houle et vagues)

Un parc d'énergies renouvelables faibles, un foisonnement de projets surtout centrés sur l'énergie photovoltaïque

Le territoire de la Martinique dispose de ressources naturelles abondantes en matière d'énergies renouvelables. Cependant, le développement de ces énergies est encore limité. L'Observatoire a réalisé une étude sur le potentiel de ces énergies et les défis de leur développement.

L'Observatoire

Les enjeux économiques... une fiscalité moins avantageuse, des tarifs de rachat de l'électricité « renouvelable » en baisse ?

Environnement

Le tarif d'achat de l'électricité produite par des installations photovoltaïques en Martinique est-il compétitif ?

Type de production	Tarif d'achat (€/kWh)	À partir de fin septembre 2010
Photovoltaïque	0,10	0,08
Hydroélectrique	0,08	0,08
Éolien	0,08	0,08
Thermique	0,08	0,08
Biogaz	0,08	0,08
Biocapteurs	0,08	0,08
Autres	0,08	0,08

Le tarif d'achat de l'électricité produite par des installations photovoltaïques en Martinique est-il compétitif ?

Le tarif d'achat de l'électricité produite par des installations photovoltaïques en Martinique est-il compétitif ?

L'Observatoire

Quel que soit le prix de l'énergie renouvelable en Martinique, il est difficile de concilier les intérêts des producteurs et des consommateurs.

Environnement

Le tarif d'achat de l'électricité produite par des installations photovoltaïques en Martinique est-il compétitif ?

Le tarif d'achat de l'électricité produite par des installations photovoltaïques en Martinique est-il compétitif ?

Le tarif d'achat de l'électricité produite par des installations photovoltaïques en Martinique est-il compétitif ?

« Les énergies renouvelables, le nouveau défi de l'urbanisme en Martinique », l'Observatoire n°12

Cet observatoire s'inscrit dans la continuité du « regards croisés sur les énergies renouvelables en Martinique » publié en décembre 2009. Il propose une actualisation des données chiffrées liées aux différentes énergies renouvelables avec un zoom plus précis sur le photovoltaïque, et une mise à jour législative (Grenelle 2 notamment) et fiscale (nouveaux tarifs de rachats, aides...). Cet observatoire a fait l'objet d'échanges avec EDF, l'ADEME et la DDE (SPOT).

« Les éco quartiers, de la ville vécue à la ville rêvée » l'Observatoire n°13

Dans la continuité des réflexions menées en 2009 sur les formes urbaines en Martinique, l'ADUAM s'est penchée sur la notion d'éco quartier, dont on parle beaucoup, tant à l'échelle nationale que locale. Cette étude publiée sous la forme d'un numéro de « L'Observatoire » retrace la genèse des éco quartiers et clarifie la notion. Il présente également quelques expériences et projets aboutis qui pourraient inspirer nos collectivités. Enfin, cette publication explore des pistes de réflexion afin de tenter d'identifier des critères propres à la Martinique, pouvant inspirer la mise en place d'un référentiel DOM.

En bref ...



« Le mix énergétique est difficile à mettre en œuvre, tant le photovoltaïque a jusqu'à présent focalisé toutes les attentions. Pourtant d'autres types d'énergies renouvelables sont valorisables sur notre île, notamment celle liées à la mer (...). L'énergie thermique des mers présente un potentiel intéressant en Martinique notamment sur la côte Caraïbe. N'oublions pas l'éolien en mer, la houle et la géothermie dont le gisement nécessite encore une connaissance approfondie. L'atteinte des objectifs du Grenelle – parvenir à 50 % d'ENR d'ici 2020 dans la consommation d'énergie finale – impose également de revoir nos habitudes de consommation (développement de transports en communs performants, démocratisation de la voiture électrique...).

En bref ...

« Si l'urbanisme durable ne peut se limiter à la réalisation d'écoquartiers, les premières expérimentations européennes témoignent d'une meilleure manière de prendre en considération la transversalité des problématiques urbaines (...). Les écoquartiers reflètent surtout une manière de vivre ensemble. Sous nos latitudes, le « vivre ensemble » est une des clés de voûte du fonctionnement de nos quartiers et a tendance à se perdre peu à peu... Les prémices de l'écoquartier caribéen sont peut être à chercher là, dans les quartiers ruraux martiniquais (...).

L'Observatoire

Regard sur les écoquartiers

Du quartier vécu au quartier rêvé

Territoire

La genèse des écoquartiers : du sommet de Rio au Grenelle de l'environnement...

Le concept d'écoquartier n'est pas nouveau. Il date de 1988, lors de la conférence de Rio de Janeiro. Le concept d'écoquartier n'est pas nouveau. Il date de 1988, lors de la conférence de Rio de Janeiro.

Le concept d'écoquartier n'est pas nouveau. Il date de 1988, lors de la conférence de Rio de Janeiro.

L'Observatoire

L'écoquartier : un concept obéissant les principes du développement durable à l'échelle du quartier

Territoire

Le concept d'écoquartier n'est pas nouveau. Il date de 1988, lors de la conférence de Rio de Janeiro.

Le concept d'écoquartier n'est pas nouveau. Il date de 1988, lors de la conférence de Rio de Janeiro.

Le concept d'écoquartier n'est pas nouveau. Il date de 1988, lors de la conférence de Rio de Janeiro.

L'Observatoire

À la recherche d'un nouveau mode d'aménagement : le quartier « rêvé »

Territoire

Le concept d'écoquartier n'est pas nouveau. Il date de 1988, lors de la conférence de Rio de Janeiro.

Le concept d'écoquartier n'est pas nouveau. Il date de 1988, lors de la conférence de Rio de Janeiro.

Le concept d'écoquartier n'est pas nouveau. Il date de 1988, lors de la conférence de Rio de Janeiro.

Les missions permanentes et pluriannuelles ...

... l'observation

L'ADUAM observe le territoire à partir d'informations fiables, statistiques ou factuelles. Elle s'appuie principalement sur son Centre de Ressources Urbaines (CRU).

En 2010, l'agence d'urbanisme a alimenté ses différentes banques de données statistiques et cartographiques indispensables à l'observation. Elles ont été mobilisées à partir d'enquêtes, de données locales ou encore dans le cadre de démarches partenariales.

Le traitement des bases de données permet d'alimenter les études réalisées par l'agence et les différents documents d'urbanisme.



La mise à jour des fichiers du Centre de Ressources Urbaines (CRU)

Comme chaque année, une bonne partie des données sur le foncier, l'habitat et l'économie a été enrichie ou mises à jour. L'agence a réalisé un nombre important d'enquêtes auprès des mairies et des organismes ressources pour actualiser ses fichiers.

La construction neuve

En 2010, l'ADUAM a poursuivi son enquête sur les constructions autorisées auprès des communes. Elle dispose d'informations permettant de caractériser le marché de la construction de logements neufs pour l'ensemble des communes.

En bref ...

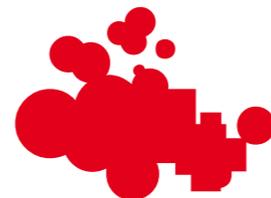
L'analyse des données de l'année 2009 montre que la tendance à la baisse observée dès 2007 s'est poursuivie. Ainsi, le volume de logements autorisés s'est établi à 2 537 unités et accuse un recul de 22 % par rapport à 2008. Ce recul s'observe dans la majeure partie des communes (22 sur 34), dont 10 des 12 plus grosses. Seuls le Lamentin et le François affichent un accroissement du nombre de constructions autorisées par rapport à 2008. Le recul affecte également toutes les catégories de logements, puisqu'aussi bien les maisons individuelles que les collectifs accusent une baisse de 16% et 26%.

L'économie

2010, les données socio-économiques ont été collectées auprès d'organismes source mais aussi à partir des enquêtes de terrain de l'ADUAM. Il s'agit principalement des thématiques suivantes :

- Démographie,
- Habitat/Foncier,
- Santé/Social,
- Emploi/Formation,
- Activités/Services,
- Fiscalité,
- Environnement,
- Transports/Déplacements,
- Sécurité.

Ces différentes données ont notamment permis la réalisation du 3ème numéro du Tableau de bord du Nord.



Le foncier et l'immobilier

La collecte de données sur les déclarations d'intention d'aliéner (DIA) des biens fonciers et immobiliers, initiée en 2009, s'est poursuivie en 2010.

L'enquête ad'hoc réalisée initialement auprès des 12 plus grosses communes de l'île, s'est étendue en 2010 à une dizaine d'autres communes. L'objectif à terme est de constituer une base rassemblant les données de caractérisation du marché foncier des 34 communes de l'île. Les données ainsi collectées permettent de décrire les terrains envisagés à la vente selon leur superficie, leur prix et leur localisation géographique.

En 2010, cette base a été enrichie des données de plus de 500 DIA supplémentaires.

En bref ...

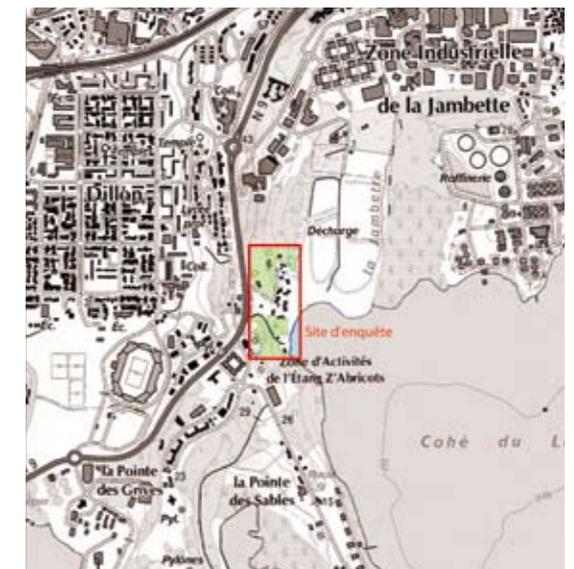
L'exploitation des données disponibles pour les 12 plus grosses communes porte uniquement sur les zones de préemption urbaine. Elle montre une baisse de la surface totale cédée de plus d'un tiers en 2009 par rapport à 2008, une baisse du volume financier global de 14%... mais une hausse du prix moyen du m² de foncier de plus d'un tiers. Ces évolutions montrent (même de manière partielle, puisque les données sur les ventes de terrains en espace diffus ne sont pas disponibles) que la pression foncière perdure, en particulier dans les zones urbaines des communes proches de l'Agglomération Centre (Gros-Morne, Robert, Sainte-Marie) et dans le Sud (Rivière-Salée). Pour ce qui concerne l'immobilier, la tendance est la même : baisse de moitié du nombre de biens vendus, baisse d'un quart du volume financier global et hausse du coût moyen d'un bien : +42 %. Cette hausse est particulièrement perceptible dans les communes de l'Agglomération Centre (excepté Saint-Joseph) et dans quelques-unes du Centre-Atlantique (Robert et Sainte-Marie).

Zoom sur ...

Enquête ZAE Trompeuse

Dans la perspective d'aménager une zone d'activité nouvelle dédiée à l'entretien et à la réparation de véhicules automobiles sur le site de la Trompeuse, la CACEM a mandaté l'ADUAM afin de recenser les occupants ayant une activité sur le site concerné.

Une enquête de terrain a été menée par 2 enquêteurs qui ont recueilli une série d'informations sur la situation sociale et économique des occupants. Les fiches réalisées nous renseignent notamment sur l'identité des occupants, le type de locaux existants, les conditions de travail, etc. Le traitement des données collectées a permis de faire un état des lieux de l'implantation des garagistes dans la zone mais surtout d'identifier leurs besoins en vue des aménagements futurs.



La création de nouveaux fichiers du Centre de Ressources Urbaines (CRU)

Afin de mieux cibler les actions à mettre en oeuvre dans le cadre de la politique de résorption de l'habitat insalubre, et à l'initiative de la DEAL et de la mairie de Fort de France, l'ADUAM a inscrit la réalisation d'une carte de l'habitat indigne et insalubre de la Martinique dans son programme partenarial.

En 2010, l'ADUAM a mis en place un comité technique de suivi pour définir la méthodologie adéquate. A partir d'une étude réalisée par l'ADUAM en 2003, ce comité a permis :

- de dresser une liste de 28 quartiers à suivre et d'identifier les périmètres à enquêter sur le territoire de Fort-de-France,
- de recenser les données et les informations existantes à l'échelle du quartier et à l'échelle du logement,
- d'évaluer les éléments manquants à collecter et de valider la grille des critères à suivre.

Ont ainsi été recensés trois types d'informations :

- A l'échelle des quartiers : plusieurs organismes ont récemment effectué des diagnostics à l'échelle de quartiers intégrant notre étude. Y sont renseignés de multiples critères quant à l'environnement du quartier, son équipement en réseaux et infrastructures, l'état du bâti et la population.
- Les données sont très hétérogènes et seulement 10 quartiers ont pu être renseignés.

- A l'échelle des logements : la consultation des arrêtés pris dans le cadre des mesures de police administrative ainsi que des certificats d'insalubrité délivrés par le Service Communal d'Hygiène et de Santé de Fort de France permet de connaître précisément la localisation des logements frappés par ce type de procédure. Les données sont parfois très précises quant aux caractéristiques du logement.
- Des informations quant aux opérations contribuant à la lutte contre l'habitat indigne et leurs études préalables. Mais globalement, elles n'apportent que peu d'éléments précis et récents sur les logements indignes.

A partir de ces éléments recensés ont pu être réalisées deux bases : l'une recensant l'ensemble des logements indignes renseignés sur Fort de France et l'autre recensant les données collectées par quartier, permettant d'établir des « fiches d'identité » des quartiers concernés.



Le SIG de l'ADUAM

Zoom sur ...

Le SIG de l'ADUAM est un outil transversal au sein de l'agence et au service des partenaires. Par sa capacité à stocker des données localisées, à en conserver l'historique, à les superposer et les croiser, le SIG permet de réaliser des états des lieux et des bilans sur tout ou partie du territoire, sur un ou plusieurs thèmes.

En 2010, les travaux du SIG ont principalement concernés :

- La cartographie et la numérisation des POS et PLU (Gros-Morne, Saint-Pierre, Marigot, Ducos, Sainte-Luce, Saint-Esprit, Schœlcher),
- La cartographie pour l'étude « Publicité et étude des périmètres d'agglomération »,
- La cartographie pour le Tableau de Bord du Nord,
- La cartographie pour l'étude « Recensement et analyse des déclassements »
- Rencontre institutionnelle pour la mise en place d'un système d'information géographique à Tulum (Mexique).
- Dans le cadre de l'évaluation des PPR, une cartographie à l'échelle communale a été réalisée. Il s'agit d'une superposition des documents d'urbanisme, des PPR, des enjeux avec une image SPOT de 2007. Ces documents ont servi d'outil de travail lors des entretiens effectués par la société SCE avec les communes afin d'analyser la compatibilité des documents d'urbanisme avec les PPR.

L'activité de l'ADUAM au sein de SIG972 s'est articulée autour de trois axes :

➤ L'administration de l'association

Dans la continuité de l'assise juridique de la structure, l'implication de l'ADUAM dans la gouvernance de SIG972 en tant que trésorière s'est traduite par la structuration financière de l'association : ouverture d'un compte bancaire, appels à cotisation et constitution d'un fonds de roulement.

➤ La participation aux réunions du comité technique de l'association

La participation active de l'agence au sein du comité technique s'est poursuivie cette année. Les réunions de ce groupe composés de techniciens, ingénieurs SIG et géomaticiens se tiennent une fois par mois.

➤ L'organisation de la Journée de l'Information Géographique (JIG).

Véritable vitrine du savoir-faire des membres de SIG972, la Journée de l'Information Géographique est également un outil de promotion de la démarche SIG en tant qu'outil dans les processus d'analyse, de concertation, de décision, de gestion et de communication. L'ADUAM a été désignée pour piloter au sein de SIG 972 l'organisation de la troisième édition de cette manifestation.



Zoom sur ...

Le centre de ressources documentaires

La nouvelle organisation basée sur le classement, la description, la gestion et la recherche des documents a nécessité la mise en place d'un logiciel de gestion documentaire PMB 3.1. Ce logiciel est doté du thésaurus Urbamet qui couvre les champs thématiques de l'urbanisme, l'aménagement, l'habitat, la construction, l'architecture et les équipements...

Le fonds documentaire comporte plus de 2 000 documents comprenant l'ensemble des études et publications de l'agence, d'ouvrages, des revues, des périodiques, des textes juridiques et techniques, des données statistiques. Il est alimenté à la fois par les références locales contemporaines et historiques, parmi lesquelles les toutes premières études et grands documents stratégiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme de Martinique. Il comprend aussi les plans, photos et cartographies élaborées par l'agence.

En 2010, les documents ont été répertoriés et archivés par thématique dans la banque de données « URBAMET ». Toutes les études ADUAM des quinze dernières années ont été converties en format numérique. Plus de 700 documents ont ainsi été répertoriés sur cette base de données informatique parmi lesquels :

- 450 études de l'ADUAM, dont 250 ont été numérisées,
- les principaux documents de planification,
- 350 autres ouvrages, rapport d'études, périodiques...

Les missions permanentes et pluriannuelles ...



... l'assistance

Grâce à ses différents membres, l'agence a une vision sur l'ensemble du territoire, atout considérable compte tenu de l'interdépendance des différents niveaux sur lesquels elle intervient.

En matière de planification urbaine, nos périmètres d'actions se déclinent à l'échelle régionale, intercommunale et communale. Depuis plusieurs années, l'ADUAM assure notamment le suivi des 3 SCOT en cours d'élaboration en Martinique.

Si la nature et le contenu des interventions diffèrent selon les besoins de nos partenaires, l'agence affiche l'ambition d'être un lieu d'harmonisation et de cohérence des politiques publiques menées et à venir sur ces différents territoires.

La veille juridique

La veille juridique de l'ADUAM permet le suivi de nombreux textes de lois, arrêtés, circulaires, décisions de jurisprudence, modifications du code de l'urbanisme, etc....)

En 2010, l'Agence a particulièrement axé le suivi des différentes lois et projets de lois dans le domaine de l'environnement et de l'urbanisme en lien avec l'étude sur les énergies renouvelables (Grenelle I et II de l'environnement).

L'assistance à la Région

Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie

Après avoir été précédé d'une séance de travail le 9 juillet 2010, le SRCAE a été lancé le 26 octobre 2010.

Créé par la loi Grenelle 2, le Schéma Régional du Climat de l'Air et de l'Énergie (SRCAE) est un document élaboré conjointement par l'Etat et le Conseil régional. Il fixe, entre autres, des objectifs en matière de maîtrise de l'énergie, d'amélioration de la qualité de l'air, d'atténuation du changement climatique, de développement des énergies renouvelables... Les orientations de ce document seront reprises dans le SAR (dont il constitue en fait le volet énergie) et les documents d'urbanisme devront donc y être compatibles.

L'ADUAM fait partie du comité technique au même titre que d'autres organismes ou

associations influant dans les diverses thématiques traitées dans le SRCAE, l'ADEME, le SMEM, EDF, la DRIRE, Madininaire ou encore l'ASSAUPAMAR.

Des groupes de travail ont été établis par thématique (efficacité énergétique - transport, construction durable-, qualité de l'air, énergies renouvelables, réseau électrique) pour lesquelles l'ADUAM a été conviée. Ils doivent permettre de compléter l'état des lieux, première phase de l'élaboration du schéma, qui sera très prochainement validée.

Les prochaines étapes du SRCAE consisteront à l'élaboration des schémas tendanciels, la définition des orientations et des indicateurs de suivi.



Evaluation du potentiel de développement du photovoltaïque en Martinique

Suite au moratoire demandé par le Conseil Régional sur tous les projets de fermes photovoltaïques, une étude de l'évaluation du potentiel de développement photovoltaïque a été entreprise. Elle a été restituée le 23 décembre 2010 à la Région.

L'objectif final de cette étude est mettre un outil opérationnel permettant de qualifier les projets à la disposition des communes mais également de préfigurer le futur Schéma Régional du Climat de l'Air et de l'Énergie lancé concomitamment par la Région. Il est important de préciser que les orientations proposées dans cette étude n'ont aucun caractère prescriptif et ne sont que des préconisations.

Après avoir publié en 2009 son « Regards Croisés sur les énergies renouvelables en Martinique », l'ADUAM a été associée à cette étude en intégrant le comité de pilotage formé avec le Conseil Régional, la DRIRE, le SMEM et l'ADEME. Elle a ainsi participé à la rédaction du cahier des charges de l'étude avec l'ADEME. Menée par un groupement composé des bureaux d'études spécialisés Transénergie Caraïbes et Explicit, la méthodologie prévoyait deux phases :



- un état des lieux de la filière photovoltaïque en Martinique et l'évaluation de son potentiel à l'horizon 2015 et 2020 (particulièrement en toiture).
- des propositions de mise en œuvre du potentiel ainsi que la définition d'orientations et d'objectifs (élaboration d'une grille d'analyse des projets pour évaluer leur faisabilité et leur impact, notamment sur les terres agricoles).

Un plan d'orientations a été établi regroupant 10 propositions concrètes à mettre en œuvre dans les mois à venir sur les thématiques suivantes :

- un axe technique : permettre une professionnalisation de la filière (création et renforcement d'un réseau d'installateurs et de techniciens locaux formés et diplômés)
- un axe commercial visant à dynamiser la filière (mise en œuvre de projets sur les bâtiments des collectivités...)
- un axe réglementaire donnant un cadre local pour l'encadrement de la filière (favoriser l'implantation en toitures).

Ces propositions seront intégrées dans le SRCAE, en cours d'élaboration.





L'assistance aux EPCi

L'assistance de la CCNM pour l'élaboration du SCOT du Nord

L'année 2010 a vu l'aboutissement de l'écriture du PADD. Après une interruption en juillet 2009 du fait d'une réorganisation interne de la CCNM, la démarche redémarre en janvier 2010.

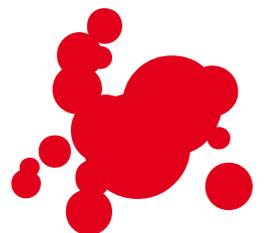
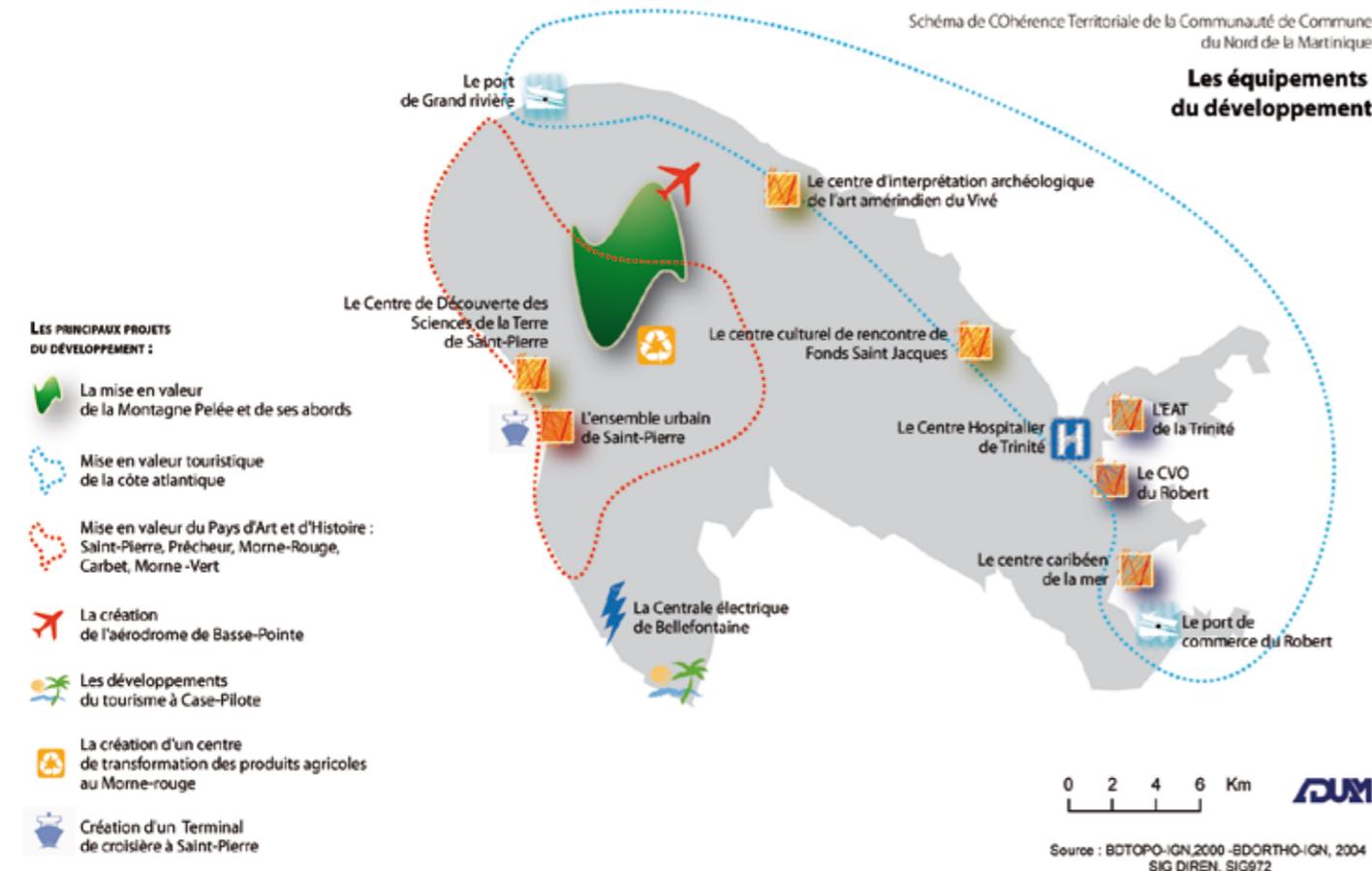
Une version 2 du PADD est transmise par le Bureau d'études au mois d'avril mais la suspension a fait perdre une certaine pertinence au document et la problématique maritime et littorale n'était pas suffisamment prise en compte. Aussi, la mission initialement prévue du BE au mois d'avril a été finalement un programme d'approfondissement du PADD afin qu'il réponde mieux aux attentes.

Une 3ème version a été transmise en juin. Composée de 3 axes majeurs, la valorisation de l'identité, l'accroissement de la dynamique de développement et le ménagement des ressources naturelles

et agricoles, cette version a donné lieu à l'organisation par l'Agence d'un séminaire élu. Une dizaine d'élus ont produit une note, permettant d'échanger sur la vision du PADD. Les remarques ont permis au BE de compléter sa version et de transmettre une version définitive en septembre 2010.

La fin de l'année voit un ralentissement du côté de la CCNM alors que le BE poursuit l'étude notamment par une venue en décembre 2010. Cette dernière ponctuée de visites de sites spécifiques avait pour objectif de recueillir des éléments pour l'élaboration du DOG.

18 Comités Techniques ont été organisés. L'équipe élu/technicien qui suit le SCOT a accompagné l'Agence lors des Rencontres Nationales des SCOT à Douai.



L'assistance de l'ESPACE SUD pour l'élaboration du SCOT

De par ses missions inscrites au Programme Partenarial, l'Agence assiste l'Espace Sud dans l'élaboration de son SCOT. Fin mars, sur la base de l'analyse des offres réalisée par l'Agence, l'Espace Sud choisit le groupement DBW-Tetra-Egis Eau pour réaliser son SCOT et son Evaluation Environnementale.

Une première prise de contact a été organisée par l'Aduam à la fin du mois d'Avril avec Sonia Gauvin (Espace Sud), Jocelyne Narfin (Espace Sud) et Hervé Huntzinger (représentant du groupement). Une première mission, dans le cadre du diagnostic, organisée par l'Aduam s'est déroulée du 23 juin au 1er juillet afin de rencontrer les maires en entretien individuel et les partenaires et présenter le groupement en Commission Aménagement.

Une deuxième mission, du 28 septembre au 7 octobre, a permis d'effectuer des visites de terrains avec les responsables urbanisme et de finaliser les entretiens avec les maires et les partenaires. La méthode et les premières observations du groupement ont été présentées en Comité de Pilotage. Un premier rendu de l'EIE en novembre a fait l'objet d'une note de l'Agence et d'une séance de travail avec Sonia Gauvin, Matthieu Grosjean (Egis Eau) et la Direction Environnement de l'Espace Sud.

Le diagnostic socio-économique et spatial rendu en décembre 2010. Les remarques de l'Agence se sont exprimées lors d'une séance de travail avec Sonia Gauvin. Cette première phase permet aujourd'hui d'avoir une vision dynamique et transversale des composantes du territoire. Elle vise à analyser ces éléments et les remettre en perspective afin d'en dégager les forces et les faiblesses et les risques et les pressions qui s'exercent sur le territoire. De cette analyse découlent les enjeux et les défis à relever dans les 10 ans à venir pour construire un territoire attractif, équilibré et solidaire.

Outre l'organisation des missions du BE, la relecture des documents transmis par le BE, l'Agence a aidé l'Espace Sud à monter son dossier de demande subvention auprès de l'Etat, en fournissant des modèles de délibération et des supports de communication.



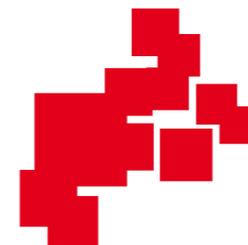
L'assistance de l'ESPACE SUD pour l'élaboration du PLH

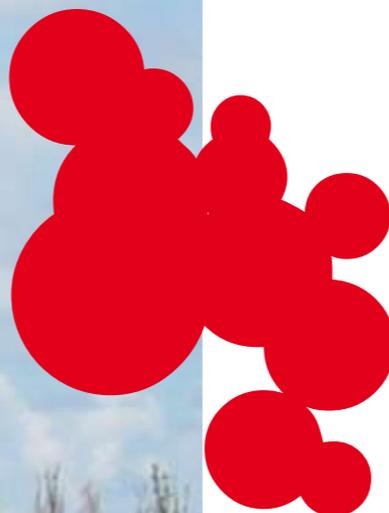
Dans le cadre du Programme partenarial, l'ADUAM assiste l'Espace Sud dans la réalisation de son Programme Local de l'Habitat. Après avoir réalisé le cahier des charges en juin, l'Agence a analysé les offres. En octobre dernier, la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud (CAESM) a validé le choix du groupement de bureau d'études Philippe Villard Consultant – CARUA – GTC pour la réalisation de son Programme Local de l'Habitat (PLH). L'Agence a aidé l'Espace Sud en communiquant des modèles de délibération, en faisant des propositions pour le portage politique et technique du dossier. L'étude commencera en 2011.



En bref ...

Cette étude permettra de réfléchir collectivement sur le fonctionnement du marché de l'habitat à moyen et long terme, et d'éviter la ségrégation sociale et spatiale dans le but de mieux répondre à la demande locale, d'assurer à chaque commune un développement de l'habitat adapté à ses capacités, d'organiser le partage financier de l'acquisition foncière dans l'agglomération et de coordonner les différents acteurs de l'habitat pour définir un projet cohérent à l'échelle de l'agglomération.

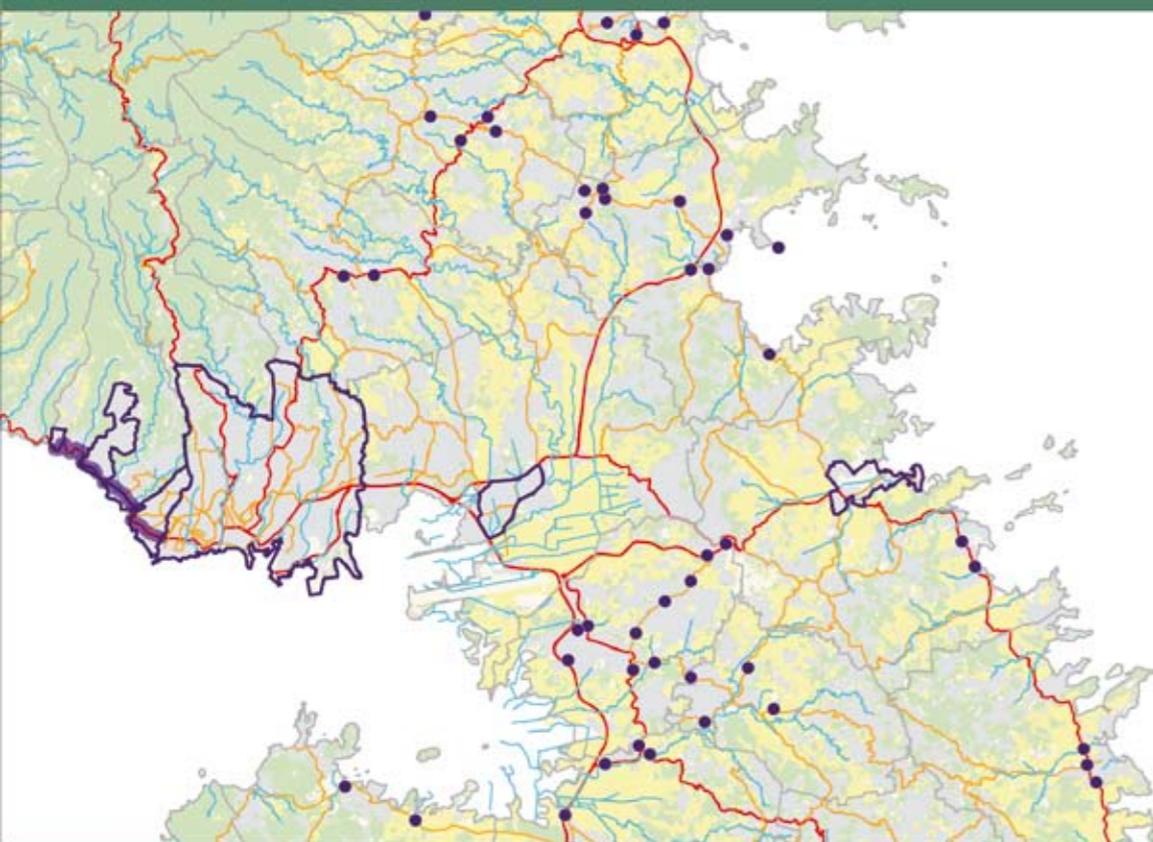




Les études ...

... particulières

ETUDE SUR LA DEFINITION DES PÉRIMÈTRES D'AGGLOMÉRATION DES COMMUNES DE MARTINIQUE



PHASE 1 ET 2
Document de travail, septembre 2010

Société de Conseil en Urbanisme Réalisations et Etudes
1, avenue du maréchal Foch - 75400 Châteaufort
Tel. 01 30 09 68 00 - fax 01 30 71 68 06 - e-mail : scure1@club-internet.fr - http://www.scure.net



AGENCE D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT DE LA MARTINIQUE
Immeuble G.A.N. - 30 Bd Général de Gaulle - 97200 Fort-de-France
Tel. 0596 71 79 77 - fax 0596 72 59 27 - e-mail : aduam@aduam.com

Publicité et étude des périmètres d'agglomération

Le Parc Naturel Régional de la Martinique en partenariat avec la Direction Départementale de l'Équipement a souhaité rendre concrète la Charte Signalétique en proposant un outil d'aide à la décision aux communes désireuses de réviser ou de clarifier leurs périmètres d'agglomération.

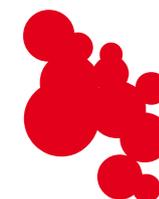
Cette étude s'est vue confrontée à deux difficultés importantes : tout d'abord la difficulté à définir l'urbain en Martinique, et ensuite son caractère « novateur ». Non seulement le sujet n'a pas fait l'objet à notre connaissance d'une étude spécifique en Martinique, mais les autres Agences d'Urbanisme de l'Hexagone n'ont également pas été sollicitées sur cette définition de l'agglomération.

Dès lors l'ADUAM a dû préciser la méthodologie de départ : a été proposée au comité de pilotage une boîte à outils lors de la réalisation du Règlement Local de Publicité (RLP), reposant sur la réalisation de cartes SIG spécifiques (nouvelles) préalables à la carte de synthèse finale.

Zoom sur ...

Ce qui a été fait en 2010 ...

- une clarification de la notion d'agglomération, notamment du point de vue de la jurisprudence grâce à un échange avec le ministère,
- l'étude des périmètres existants : recueil des délibérations, repérage terrain, numérisation, analyse comparée, croisement SIG (emprise bâtie, densité bâtie, zonage POS/PLU...),
- l'expérimentation sur 4 communes-tests des conclusions issues des deux premières étapes (notion d'agglomération et croisements géographiques) avec une proposition de périmètre.



Elaboration de la carte des projets de la ville du François

Le cahier des charges de l'étude a été réalisé en juillet et validé en septembre. Deux réunions techniques avec l'élu référent et le technicien en charge de l'étude ont eu lieu en septembre et décembre. La version 1 de la phase 1 de l'étude a été remise en décembre

et était constituée de deux cartes à 2 échelles différentes. Une première à l'échelle de la commune dans son ensemble délimitant et définissant les projets dans les quartiers hors centre agglomération. La seconde à l'échelle du centre agglomération.



La planification communale

L'urbanisme réglementaire fait partie des missions de l'agence. Si l'assistance apportée aux mairies s'inscrit dans le cadre du programme partenarial, l'élaboration des PLU et les modifications s'inscrivent dans le programme hors partenarial.

Les PLU Approuvés en 2010

Anses d'Arlet

Le PLU de la commune a été arrêté en décembre 2009. La phase administrative de la procédure a débuté par l'avis des services qui s'est déroulé au premier trimestre 2010.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 7 juin au 7 juillet 2010 et approuvé le 20 décembre 2010.

Sainte-Luce

Après une année de procédure en 2009, le PLU de la commune a été approuvé le 28 avril 2010.

Saint-Esprit

Suite à l'avis négatif des services de l'Etat, deux réunions ont été organisées par l'ADUAM en mars 2010 avec les élus, techniciens et les services de l'Etat pour prendre en compte le rapport du commissaire enquêteur et l'avis des services.

Le Conseil Municipal sans prendre en compte toutes les remarques des services de l'Etat a approuvé son PLU le 14 avril 2010 et a fait l'objet d'un contrôle de légalité négatif du Préfet.

Le 17 décembre 2010, le Conseil Municipal a procédé à une nouvelle approbation du PLU après avoir fait intégrer des modifications au dossier par un bureau d'étude privé.

Zoom sur ...

Commune du Morne Rouge - Plan Local d'Urbanisme

Les espaces en friche

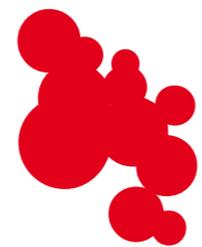
PRESENTATION
Le centre bourg conserve aujourd'hui des espaces peu qualitatifs et sous utilisés que l'on peut qualifier de « friches urbaines », qui pourraient être valorisés. On constate cependant que dans certains cas la possibilité de desserte par les réseaux et la topographie constituent des facteurs limitant à la valorisation de ces terrains urbains et qu'une intervention publique est nécessaire.

DESCRIPTION
Ces espaces se développent sous forme de parcelles de 3 000 à 5 000 m² qui développent une végétation composée d'espèces typiques des espaces en friche, presque monopécifiques, c'est-à-dire basés et très appauvris en biodiversité, ne développant que peu de services écologiques, peu utile pour la faune, hormis pour quelques espèces invasives ou exotiques.

ENJEUX
Une réflexion doit être menée sur l'avenir de ces sites qui sont bien intégrés au tissu urbain et situés à proximité des commerces, des services et des équipements. Il se présente comme une véritable alternative à l'extension des quartiers d'habitat, en présentant l'avantage de ne pas réduire des zones rurales ou agricoles.

Rapport de présentation - Diagnostic et état initial de l'environnement - Juin 2010 - Document de travail - ADUAM - Espace Ville

18



Les PLU en cours d'élaboration

Morne rouge

L'ADUAM et ESPACE VILLE accompagnent la municipalité du Morne-Rouge dans l'élaboration de son PLU, prescrit par délibération du conseil municipal le 23 avril 2009.

Morne-Rouge « Ville attractive », c'est la volonté affichée par la municipalité en se fixant pour objectif, la mise en oeuvre des actions pour valoriser les richesses naturelles, notamment l'agriculture et le tourisme afin d'en faire un développement croisé de l'économie locale par des interactions fortes entre commerce, agriculture et tourisme, point de départ du renforcement de l'attractivité de la commune.

Des réunions thématiques et visites de terrain ont été organisées avec les élus et techniciens afin de s'imprégner du territoire communal. Le diagnostic a été présenté aux élus et techniciens le 21 avril 2010 et une réunion des Personnes Publiques Associées a eu lieu le 23 avril 2010 en mairie.

La population, les professionnels de l'agriculture ont été entendus lors de réunions de concertation organisées par la municipalité et des panneaux d'information ont été mis à leur disposition en mairie.

Le PADD qui définit les objectifs de la municipalité s'organise autour de trois axes :

1. Conforter l'organisation urbaine du Morne Rouge et améliorer son fonctionnement,
 - L'objectif est de permettre au Péléens d'habiter leur quartier en garantissant un accès aux services, commerces et équipements,
 - Le centre bourg devra être conforté et dynamisé, afin d'y favoriser le développement commercial et d'accroître son rôle de polarité communale.
2. Favoriser la reprise de la croissance démographique en renforçant l'attractivité communale en matière de logement, d'emploi et de formation
 - La volonté municipale est d'enrayer le déclin démographique et de permettre à la commune de retrouver un dynamisme démographique et économique.
3. S'appuyer sur la richesse du cadre naturel et sa mise en valeur pour engager un développement plus durable.
 - La commune bénéficie d'un cadre naturel de qualité et comporte de nombreux éléments de patrimoine qu'il convient de préserver afin de garder le caractère et l'identité de la commune.

En octobre 2010 deux réunions ont été organisées avec les élus, techniciens pour finalisation et un débat a eu lieu sur les orientations du PADD le 28 octobre 2010 en mairie.

Carte de synthèse

Economie
UNE VOCATION AGRICOLE A COMFORTER

- Maintenir et développer l'activité agricole en cultivant les terres en friches
- Favoriser la mutation de l'activité agricole en diversifiant les types de production et en encourageant la vente directe
- Faciliter la vente de la production en créant un marché de gros

UN DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE A ORGANISER AUTOUR DE POLARITES A METTRE EN VALEUR

- Développer et mettre en valeur le patrimoine naturel et bâti de Morne Rouge et développer l'offre d'accueil / restauration / commerces
- Mettre en relation les richesses culturelles et paysagères par la mise en place d'un circuit touristique en lien avec la offre touristique de Saint-Pierre, La Pelée et la forêt.

MAINTENIR ET DEVELOPPER L'EMPLOI ET L'ACTIVITE SUR LE TERRITOIRE

- Maintenir l'emploi et l'activité économique liés à Forêt Charrière
- Encourager le développement du commerce en centre ville centré sur les besoins locaux et le tourisme
- Développer une économie basée sur une interaction forte entre le tourisme, l'agriculture et le commerce local.

Qualité de vie
UNE REPONSE A DES BESOINS EN LOGEMENTS DIVERSIFIES A APPORTER

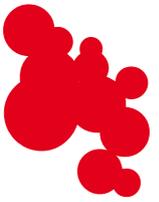
- Valoriser le centre bourg en développant une offre nouvelle de logement sur les espaces en friches.
- Fixer la population dans les quartiers en créant une offre en logement social et proposer des espaces de convivialité

Environnement
UN PATRIMOINE NATUREL EXCEPTIONNEL A PROTEGER

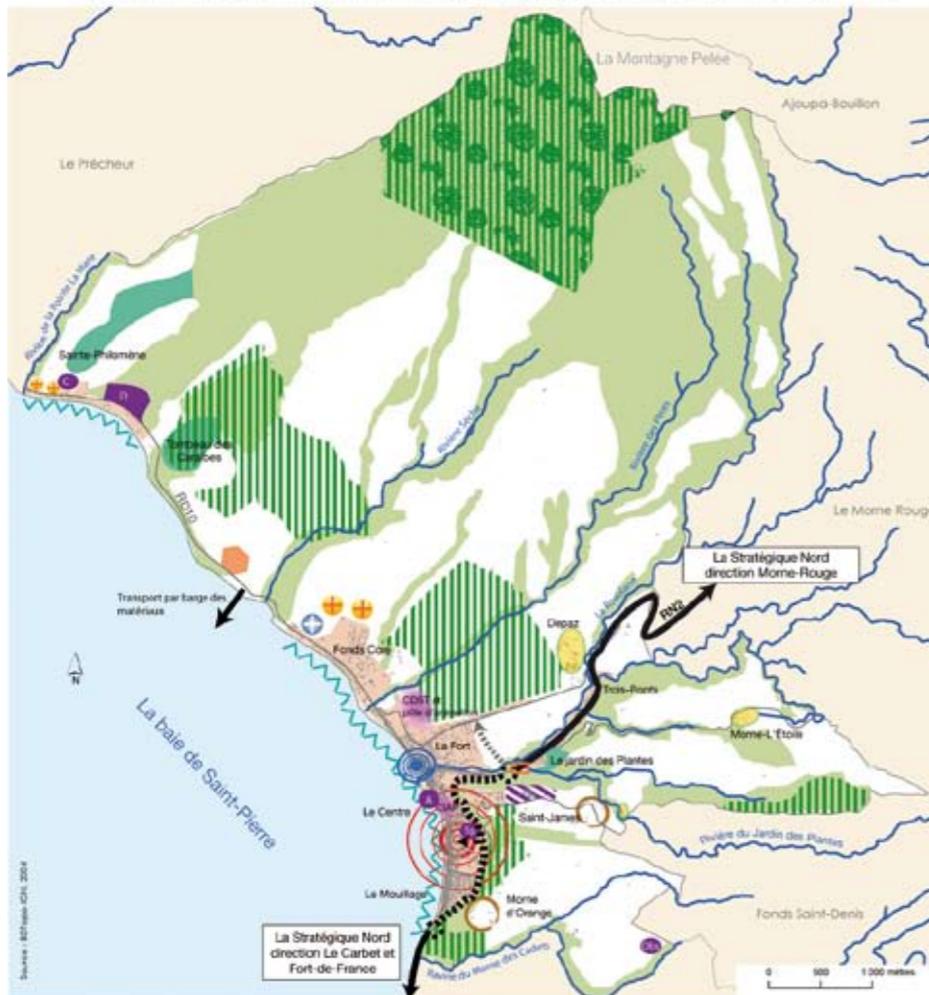
- Préserver la culture forestière et la biodiversité
- Protéger les forêts en limitant l'extension des quartiers
- Contrôler et réduire l'utilisation des pesticides afin de retrouver une bonne qualité de l'eau des cours d'eau
- Limiter l'extension de l'urbanisation des quartiers sur les espaces agricoles et naturels

Déplacements
UNE ACCESSIBILITE DES QUARTIERS A AMBULANTS ET DES DEPLACEMENTS PÉDESTRIENS A SECURISER

- Aménager les espaces piétons le long de la rue Schoelcher afin de faciliter notamment le développement commercial
- Désenclaver les quartiers et sécuriser les circulations piétonnes dans les quartiers.
- Réaménager et faciliter les accès à la gare routière depuis la rue Schoelcher et améliorer la desserte en transports en commun
- Créer un itinéraire de déviation pour éviter la traversée du centre bourg par les poids lourds



COMMUNE DE SAINT-PIERRE : LES GRANDES ORIENTATIONS DU PADD



Un rôle stratégique pour le Nord Caraïbe

- Réaliser la "Stratégie Nord"
- Prévoir son prolongement (long terme)
- Développer un pôle de service autour du tourisme de croisière et de plaisance
- Conforter des sites agro-touristiques

Les principaux équipements structurants

- Développer les pôles touristiques existants (CDST) et futurs (pôle d'animation autour de la thématique patrimoniale, CIAP)
- Le port d'intérêt départemental (APID)
- La déchetterie intercommunale
- L'Observatoire du Morne des Cadets
- La sous-préfecture
- Un lieu de Commémoration de l'Abolition de l'esclavage

Des fonctions urbaines affirmées

- Renforcer l'urbanisation existante (densifier les denses creuses, investir les friches, réhabiliter le patrimoine...)
- Revitaliser le centre-ville (espaces publics, commerces, stationnement...)
- Développer de nouvelles zones d'urbanisation :
 - à dominante résidentielle
 - à vocation artisanale
- Prendre en compte le bâti épars regroupé en hameaux (se limiter à l'existant)
- Conforter le pôle équipement de Saint-James
- Etudier la faisabilité de création d'une station d'épuration et d'une petite centrale photovoltaïque sur le site d'une ancienne carrière
- Délocaliser le site d'activités actuel pour valoriser l'espace de l'ancien jardin des castes et la cascade

Des patrimoines naturels préservés et valorisés

- Maintenir les continuités hydrauliques
- Prendre en compte les richesses de la baie de Saint-Pierre (futur contrat de Baie)
- Aménager le littoral urbain
- Valoriser les sites pressenti en Espace Naturel Sensible (Espace Ste Philomène, Tombeau des Casabes et ancien Jardin des Plantes)
- Préserver les espaces naturels et notamment :
 - la Réserve Biologique Intégrale
 - les espaces de protections fortes du SARA/SMM

ADUAM Janvier 2011

Saint-Pierre

Ville martyre, ville-musée ou témoin, ville d'aujourd'hui : ces trois aspects de la ville sont, depuis longtemps, simultanément recherchés et montrés dans la communication et dans la représentation de Saint-Pierre. Cependant, en bien des cas, les objectifs afférents à chacun de ces aspects s'opposent et s'avèrent difficilement conciliables, devenant de ce fait des facteurs de blocage. De cette façon, on n'ose pas aménager en remettant en cause des éléments existants, on ne sait pas toujours quoi montrer et comment le montrer, et on constate malheureusement que les atouts de la ville ne sont pas vraiment porteurs de développement. Face à ces ambiguïtés, l'ensemble des questions posées ramène à la question générale : « que doit être Saint-Pierre aujourd'hui ? ».

La recherche des réponses à cette question fondamentale avait donné naissance en 2009 à une stratégie spécifique, consistant à mener parallèlement un projet urbain et les études PLU (Cf. rapport d'activités 2009). Elle s'est poursuivie en 2010, les premières pierres du projet urbain posées, par la mise en place des 4 piliers du Projet d'Aménagement et de Développement Durable :

Axe 1 : Saint-Pierre, ville moteur du Nord Caraïbe

Axe 2 : Saint-Pierre, ville d'ouverture

Axe 3 : Saint-Pierre, une ville au présent

Axe 4 : Saint-Pierre, ville durable

Un schéma d'orientation a ainsi été élaboré, permettant à la commune d'avoir une vision globale et territoriale de ses projets urbains. Par ailleurs, pour donner une prolongation au projet :

- des fiches de travail ont été élaborées (camp Billote et déviation),
- a été acté le principe d'une étude de faisabilité « Pays d'Art et d'Histoire » avec la CCNM,
- ce travail plus fin a permis également d'affiner avec la société de développement touristique Atout France et la mairie le principe d'un pôle d'animation touristique qui s'appuierait sur la structure existante du CDST et la proximité des vestiges de l'Habitation Périnelle (thème volcan et archéologie), en lieu et place du secteur de Coulée Blanche.

Un projet de PADD a été validé en commission PLU suite aux réunions techniques en Mairie, ce qui a permis de lancer véritablement la concertation (2 réunions avec les personnes publiques associées, exposition pour le « Mai de Saint-Pierre », plaquette d'information, 3 réunions publiques dont une avec les commerçants avec l'accompagnement de la CCIM). Une première traduction réglementaire du projet (zonage et règlement) a été également étudiée en commission municipale au dernier trimestre 2010, des séances de travail élargies seront organisées pour 2011.

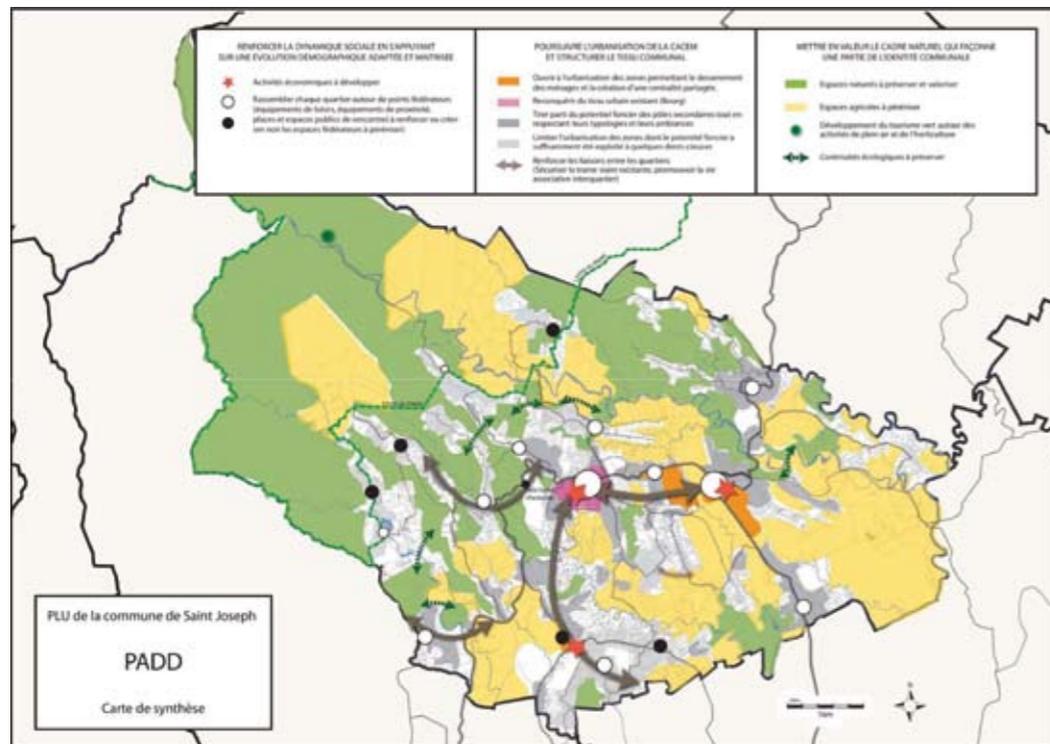
Saint-Joseph

Réalisé avec la collaboration de cabinet d'études Gilles Rousseau, le diagnostic a permis de mettre en relief les enjeux que doivent s'attacher à relever ce PLU: forte de son environnement particulièrement riche et d'un cadre de vie exceptionnel, composée d'espaces agricoles variés et de qualité mais également d'espaces naturels encore préservés, la commune souhaite tirer parti de cet atout. Cependant, il faut mettre en parallèle le constat démographique établi dans le diagnostic : la commune doit faire face à un accroissement important de sa population et du nombre de ses ménages et l'attraction est forte. Loger cette population actuelle et future, mais doit demeurer raisonnée et être cadrée... La recherche de la qualité dans la densification est aussi une priorité, tout comme permettre l'accueil d'entreprises nouvelles sur le territoire communal.

Ainsi, dans la continuité du diagnostic, les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable ont été naturellement définies :

- renforcer la dynamique sociale en s'appuyant sur une évolution démographique adaptée et maîtrisée
- poursuivre l'urbanisation de la ville au sein de l'agglomération et structurer le tissu urbain communal
- mettre en valeur le cadre naturel qui façonne une partie de l'identité communale.

La première mouture du PADD a été présentée en octobre 2010 aux membres du comité de pilotage du PLU composé des techniciens et élus : ce PADD a fait l'objet d'un débat très animé, permettant d'affiner les orientations et les axes qui le composent.



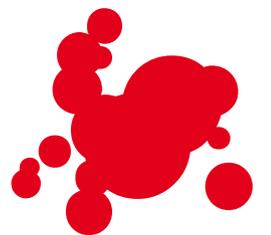
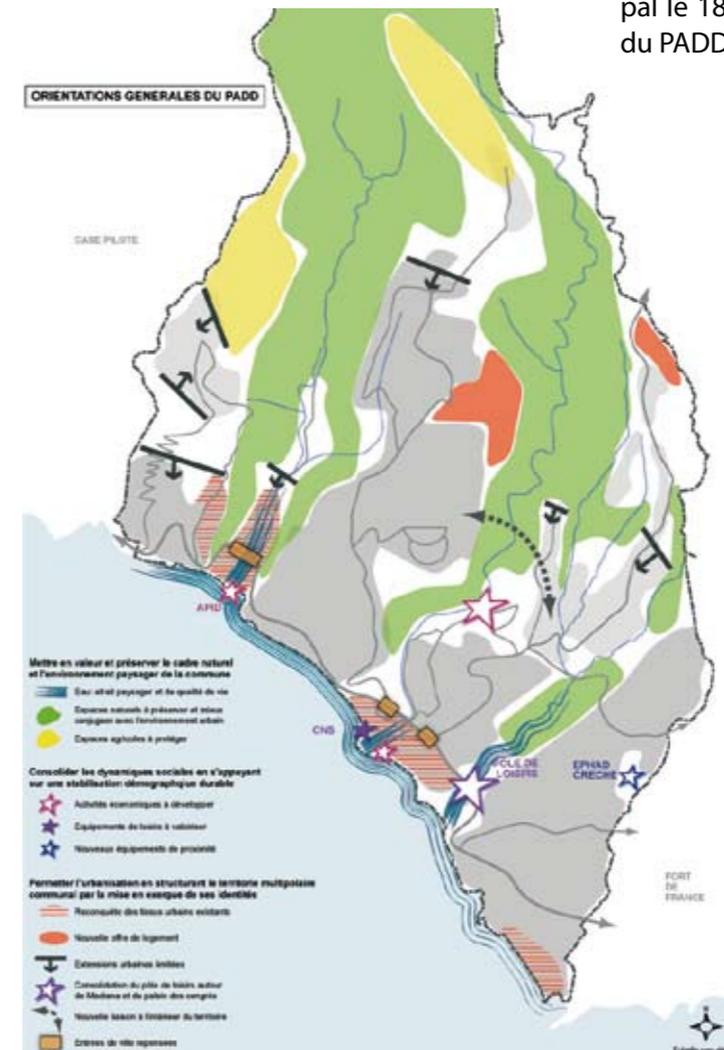
Schoelcher

Approuvé en mars 2006, la municipalité de Schoelcher par délibération en date du 3 octobre 2008 a prescrit la révision de son PLU.

Suite aux réunions de travail et visites de terrain, le diagnostic a été finalisé en 2010 et dans la continuité de la réflexion sur le développement de la commune « Affirmer Schoelcher comme une ville emblématique du centre de la Martinique » le PADD a fixé les ambitions de la municipalité en définissant son véritable projet de ville qui comporte :

- La maîtrise des espaces naturels et du cadre environnemental communal,
- La consolidation des dynamiques sociales en s'appuyant sur une stabilisation démographique durable,
- Le renforcement des dynamiques économiques
- La structuration du territoire multipolaire communal par la mise en exergue de ses identités.

Un débat a eu lieu au sein du conseil municipal le 18 novembre 2010 sur les orientations du PADD.



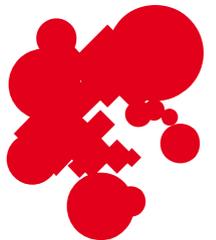
Les autres documents d'urbanisme à l'échelle communale en 2010

Elaboration de PLU

Ducos	Dans le cadre de l'élaboration du PLU de la commune, des réunions de travail ont été organisées avec les élus, techniciens et les Personnes Publiques Associées.
Gros Morne	L'ADUAM qui accompagne la commune du Gros-Morge dans l'élaboration de son PLU, suite à la réunion des Personnes Publiques Associées du 9 Mars 2010 a participé à quatre réunions thématiques avec les élus et techniciens de la ville pour prendre en compte les différentes observations et analyser l'évolution du zonage.
Marigot	En février 2010, la première version du zonage et du règlement a été présentée à la Commission d'urbanisme. Le reste de l'année a été consacré à la prise en compte des diverses modifications intervenues sur le règlement et le zonage : à cet effet, de nombreuses séances de travail avec les techniciens et les élus de la ville, notamment sur le terrain, ont été réalisées.
Morne Vert	La commune du Morne-Vert a lancé l'élaboration du PLU de la commune et le 20 mai 2010. La procédure d'élaboration a été présentée au Conseil Municipal.
Sainte Marie	Le PLU de Sainte-Marie a été prescrit par Délibération du Conseil Municipal le 24 octobre 2009. En 2010, la procédure d'élaboration a été présentée au bureau municipal, des réunions et des visites de terrain ont été organisées avec les élus et techniciens.
Vauclin	L'année 2010 a été une année active dans l'élaboration du PLU de la commune. Suite aux réunions thématiques et visites de terrain organisées entre les élus, techniciens de la ville et l'équipe ADUAM/ESPACE VILLE, les premières conclusions du diagnostic ont été présentés aux Personnes Publiques Associées lors d'une réunion organisée par le maire le 1er juillet 2010.

Modification de POS

Basse Pointe	La municipalité de Basse-Pointe a décidé de faire évoluer le Plan d'occupation des sols (POS) pour rendre possible la réalisation de six logements sociaux au quartier Fond bourg. Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 12 juillet au 12 août 2010 et approuvé par Délibération du Conseil Municipal le 16 septembre 2010.
Diamant	L'objectif de la municipalité est de faire évoluer le POS opposable sur quatre secteurs de la commune (Taupinière, Dizac, La Cherry et le Bourg). Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 26 juillet au 26 août 2010 et approuvé par le Conseil Municipal le 7 octobre 2010.
Morne Rouge	Pour permettre la réalisation d'un centre commercial dans le centre bourg, la municipalité de la commune a décidé de faire évoluer la réglementation de son POS. Le dossier a été notifié aux Personnes Publiques Associées et soumis à l'enquête publique du 15 septembre 2010 au 15 octobre 2010.
Vauclin	Dans la suite du Schéma de secteur réalisé sur le secteur de Mallevaut, la municipalité a décidé de modifier son POS pour permettre l'ouverture à l'urbanisation de ce secteur. Le dossier a été notifié aux Personnes Publiques Associées en septembre 2010.



Réseaux et partenariat ...

... animation

L'ADUAM organise des conférences, ateliers et colloques sur des thématiques relatives à la question urbaine. Ces événements contribuent au partage et à l'échange de connaissances.

Ils s'adressent principalement aux élus et techniciens mais aussi au grand public car penser le développement urbain nécessite de confronter les conceptions et les pratiques de la ville en tenant compte de l'avis des populations.

Ces échanges entre acteurs clés d'un secteur, élus, techniciens et habitants permettent de faire évoluer la réflexion à la lisière de la théorie et de la pratique pour une vision partagée de l'aménagement de nos territoires.





Les réunions partenariales

Ces rencontres permettent d'échanger régulièrement avec les partenaires, de suivre et d'orienter les études et travaux de l'agence. Quatre réunions se sont tenues en 2010 :

Réunion du 8 avril 2010

Point sur le programme d'activités 2010.
Présentation ADUAM/ADEM de l'étude « sur l'immobilier d'entreprise »

Réunion du 24 juin 2010

Actualités
Modalités de l'évaluation de la période 2008-2009-2010
Future convention-cadre 2011-2012-2013

Réunion du 18 octobre 2010

Point sur l'avancement du programme partenarial 2010
Mission FNAU/Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement
Propositions d'orientation pour la convention 2011-2012-2013

Réunion du mercredi 25 novembre 2009

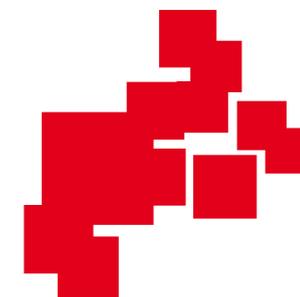
Conclusions de la mission FNAU/Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement
Propositions pour le programme partenarial 2010
Présentation de l'Observatoire Territorial de Martinique (OTM)



La journée

ESRI | Fort de France 23 mars 2010

Cette journée technique était l'occasion de montrer l'offre technologique ESRI aux développeurs, aux ingénieurs d'études. A cette occasion, l'ADUAM a présenté sa nouvelle application de cartographie et de consultation des données (Arcgis server). Celle-ci permet de diffuser les données spatiales et statistiques via trois plateformes (intranet, extranet et internet) et constitue le support de diffusion de l'Observatoire Territorial de Martinique.



Conférence-débat | Fort de France 7 avril 2010

« Les énergies renouvelables en Martinique »

Dans le cadre de la 8ème édition de la Semaine du développement durable, l'ADUAM a organisé une conférence-débat le 7 avril à l'AMEP Raynal-Sarcus.

Energie, urbanisme et ville durable sont des thématiques qui concernent particulièrement l'Agence. C'est pourquoi nous avons trouvé particulièrement opportun de valoriser notre publication intitulée « Regards croisés sur les énergies renouvelables en Martinique » dans le cadre de cette manifestation nationale.

Présentée sous forme d'une conférence-débat, l'agence a invité élus, techniciens des services de l'Etat et associations. Après avoir présenté les différents types d'énergie renouvelables et celles utilisées en Martinique, les participants ont échangé sur les impacts économiques, sociaux et environnementaux de ces énergies sur l'aménagement du territoire.

DESARROLLO DE TULUM EN PUERTA

Encabeza el presidente municipal Buzil trabajos bilaterales México-Francia para el mejoramiento del noveno municipio



« Los temas la atención por el presidente de la asociación de los líderes de Francia. En una primera instancia para los temas de desarrollo urbano, de infraestructura, de servicios públicos y servicios de salud... »



El presidente municipal de Tulum, Mauricio Buzil (centro), durante una reunión.



El presidente municipal de Tulum, Mauricio Buzil (centro), durante una reunión.

Aterrizan trabajos Francia-Tulum

El funcionario francés recibió que para mantener un acuerdo bilateral... El funcionario francés recibió que para mantener un acuerdo bilateral... El funcionario francés recibió que para mantener un acuerdo bilateral...



El presidente municipal de Tulum, Mauricio Buzil (centro), durante una reunión.

Rencontre institutionnelle pour la mise en place d'un système d'information géographique à Tulum (Mexique) | Juin 2010

Dans le cadre d'un programme de coopération motivée par l'ambassade française au Mexique et l'Association Nationale des élus (ANEL) une délégation représentée par l'agence de 50 pas et l'ADUAM a été invitée à Tulum.

Les objectifs de cette rencontre :

La municipalité de Tulum souhaite mettre en place un SIG en tant qu'outil d'aide à la planification et nous a demandé une collaboration pour leur apporter une expertise technique. Lors de cet échange nous avons présenté la méthodologie appliquée dans l'élaboration des documents d'urbanisme et les différentes applications du SIG dans le cadre de nos missions. Nous avons également rencontré les acteurs locaux et pris connaissance de

leurs difficultés en matière de planification et d'aménagement du territoire.

Pour la municipalité de Tulum, le SIG devrait leur aider à gérer le foncier qui est « squatté » que ce soit sur le littoral, à l'intérieur du Parc National et également dans la réserve indienne Maya. En effet une réserve a été créée pour les populations autochtones et une loi datant d'une quinzaine d'année a permis à la communauté indienne de morceler leurs terres afin de les vendre. Aujourd'hui de nombreux acquéreurs ont pris possession d'une partie de ces terres et les limites des propriétés sont très floues.

La mission FNAU/MEDDEM, un partenariat consolidé | Novembre 2010

Parce qu'il s'agissait de pérenniser le travail accompli ces dernières années, mais surtout de poursuivre l'exigence d'une plus grande cohérence des actions au sein d'un outil commun, la mise en place de la nouvelle convention 2011-2012-2013 était un temps fort pour l'agence

Cette visite fut l'occasion pour la FNAU de rencontrer l'ADUAM et ses partenaires et de réaffirmer le concept d'agence. Plusieurs séances de travail se sont tenues en présence du Président du Conseil Régional, du Directeur de l'équipement, du Président de la CCNM et des sous-préfets du nord.

Pour nous accompagner et nous conseiller, l'Agence a reçu du 16 au 19 novembre 2010 la visite de Marcel BELLIOU, Délégué général de la Fédération nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) accompagné de François WELLHOFF, chargé de mission au Ministère du développement durable (MEDDDM).

L'objectif était de renforcer le principe partenarial, dans sa méthode, sa philosophie et sa gouvernance. Cette mission a ainsi contribué à la rédaction des nouvelles orientations pour la période 2001-2012-2013.



Réseaux et partenariat ...

**... collaboration,
participation**



... collaboration

Atlas des paysages

L'atlas a pour finalité de doter les élus et aménageurs d'un outil de connaissance des différents paysages de l'île, en privilégiant une approche sensible et patrimoniale, afin d'intégrer tous les types de paysages, dont les paysages agricoles. L'objectif recherché est de développer et de divulguer, pour la partager, une lecture commune et culturelle des paysages martiniquais.

L'atlas des paysages est en cours d'élaboration depuis plusieurs années. Le premier groupement chargé de son élaboration n'a pas mené à terme les études. C'est ainsi que l'Agence Gautier-Follea a été choisie pour accompagner et finaliser cette étude. En juin 2010, le comité de pilotage dont fait partie l'ADUAM s'est réu-

ni. Cette réunion a été l'occasion d'une prise de contact entre le nouveau bureau d'étude et les membres du comité de pilotage. Elle a également permis de représenter les objectifs et les enjeux de l'Atlas, la méthodologie et le calendrier des travaux. Les grands ensembles paysagers ont été présentés ainsi que les différents types de paysages rencontrés sur l'île.

Le comité de pilotage s'est réuni une seconde fois en octobre, faisant remonter la nécessité de disposer de l'Atlas sur internet et d'associer étroitement les EPCI pour les inciter à élaborer des chartes paysagères intercommunales.



Révision de la Charte du PNRM

La Charte du Parc Naturel fait partie des documents dont les orientations et mesures doivent être prises en compte dans les documents de planification (rapport de compatibilité).

Après douze années d'application, entre 1997 et 2007, la charte devait être révisée.

Lancée depuis 2007, le projet de révision de charte a été relancé après la faible mobilisation des élus lors de la consultation des collectivités. Elle a ajusté pour prendre en compte les remarques et observations émises par le commissaire enquêteur, mais aussi les dispositions du Grenelle, sans toutefois remettre en cause de manière fondamentale le projet de charte.

Le comité de pilotage s'est réuni en septembre 2010 : il a surtout été l'occasion de débattre sur le nouveau périmètre du Parc, plus vaste dans ce projet de charte révisé mais également d'analyser les différentes zones de la charte qui s'appuient désormais sur l'identification des secteurs à enjeux.

Pour information, le projet de charte est aujourd'hui en cours d'approbation des collectivités partenaires, membres du Syndicat Mixte du Parc Naturel.

L'assistance de la CACEM pour l'élaboration du SCOT du Centre Agglomération

En mai 2010 l'ADUAM a participé au séminaire d'élus organisé par la CACEM et le groupement de bureaux d'études en charge du SCOT à l'hotel Batelière. Ce séminaire avait pour but de mettre en évidence les enjeux du diagnostic et de préparer différents scénarios pour le futur PADD du SCOT. Toujours en mai, l'ADUAM

a participé au comité de pilotage à la CACEM, faisant la synthèse de ce séminaire. L'ADUAM a également reçu dans ses locaux les 3 bureaux d'études en charge du SCOT afin de définir les futurs apports de l'agence pour l'élaboration du PADD et recueillir quelques données complémentaires.



Journées Mondiales

de l'Urbanisme | Fort de France Novembre 2010

Les JMU ont pour enjeu de donner du sens à l'organisation professionnelle des urbanistes, de porter témoignage, de prendre position et de faire appel à la conscience des citoyens et des collectivités, pour une meilleure cohésion entre environnement et développement des villes et des territoires. L'objectif des journées organisées à Fort-de-France est de permettre des échanges de pratiques très concrètes, notamment entre la zone Caraïbe et les pays Sud américains, sur cette problématique ville durable/gestion des risques humains et naturels, particulièrement prégnante. A cette occasion, l'Agence a présenté son documentaire « Ville vécue, Ville pensée » pour rappeler l'importance de l'homme dans tous les projets.





6ème rencontre nationale des SCoT | Douai Juin 2010

Le changement le plus significatif de la loi Grenelle II intéresse la portée des SCOT. Le document intercommunal qui a normalement vocation à définir une stratégie tend, sur certains points, à être plus rigide et glisser vers la planification réglementaire. C'est pourquoi les 6èmes Rencontres Nationales des SCOT qui se sont déroulées à Douai les 17 et 18 juin 2010 ont évoqué d'une part un bilan des 10 ans de la procédure mais aussi une réflexion sur les objectifs que l'on confère à cet outil avec un accent mis sur l'urbanisme commercial. L'Agence a invité l' élu référent et le directeur des services économiques qui pilotent le SCOT à la CCNM pour participer à ces rencontres et échanger avec d'autres structures.

... participation



La 31ème Rencontre nationale des agences d'urbanisme | Rennes Octobre 2010

La 31ème Rencontre des Agences d'urbanisme « Ville désirée, ville durable » s'intéressait à la ville de demain. Ce rendez-vous annuel était l'occasion d'échanger sur le thème de la ville durable.

Trois chargés d'études de l'ADUAM ainsi que Nicole DANGLADES (CACEM), Pascal ROSALIE (ville du François) et Pierre LA-FONTAINE (membre du conseil d'Administration) ont participé à cette rencontre ainsi que le Président Simon Morin et la directrice Joëlle Tailamé.

Conformément à sa philosophie d'action, l'agence a invité ses membres et partenaires à participer à cette rencontre pour approfondir les enjeux de la ville martiniquaise en s'inspirant d'expériences françaises et étrangères. Car si les territoires sont différents, les problématiques rencontrées peuvent être similaires et permettre de tirer des enseignements des expériences menées ailleurs.

Il s'agissait de sortir de nos territoires d'études pour observer les travaux réalisés sur des aires géographiques plus larges en partenariat avec d'autres agences en participant aux conférences et nombreux ateliers au programme de cette rencontre.

Qu'avez-vous retenu de cette 31^e Rencontre ?

« J'ai beaucoup aimé les ateliers : créatifs, neufs, frais... L'atelier sur l'inter-médiation, le 21 au matin, m'a impressionné. Et puis il faut bien dire que nous avons été très bien reçus par l'Audiar. Une critique ? Peut-être la plénière. Il y a eu trop peu de place pour le débat... »
Christophe Denise de l'Aduam, agence de la Martinique

souvenirs, souvenirs...



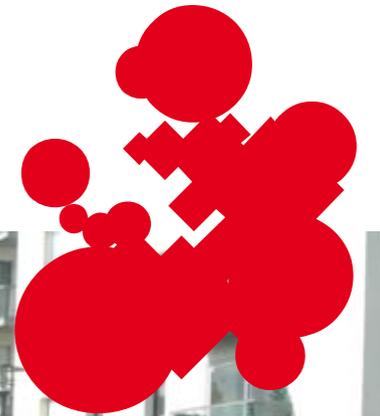


Mobiliser les habitants : Associer les citoyens aux décisions au bénéfice d'une «démocratie des compromis»...



Devenir un « intermédiaire » : les acteurs de l'urbanisme et leur nouvelle posture dans la construction d'une ville partagée...

Quelques exemples d'ateliers-forums auxquels la délégation a participé ...



Des stratégies urbaines intégrées : les outils de la planification urbaine existants ou à inventer pour bâtir la ville de demain...



Diffusion et ...

... communication





Les chiffres clés du territoire

Publié en début d'année, ce document recto-verso présente des cartes, des graphiques, des tableaux sur la démographie, les transports, l'environnement, l'emploi, la santé, et l'habitat à l'échelle de tout le territoire.

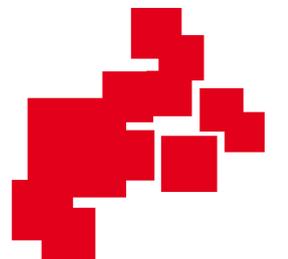
Conçu sous la forme d'un « prospectus » c'est une publication simple et rapide qui va à l'essentiel.



Les actes «Vivifier la forme urbaine» du 2ème Atelier territorial



Le rapport d'activités 2009



L'axe ...

... interne



Les ressources humaines de l'Agence



Au niveau de l'équipe, il y a eu peu de variations dans le personnel ; seul un emploi en CDD a été créé et nous avons accueilli trois stagiaires.

Effectif au 31 décembre 2010 : 16 personnes

- 15 CDI temps plein (dont 1 emploi jeune)
- 1 mise à disposition

1 CDD de juin à novembre 2010

- Alvina FORBAN, assistante de gestion, chargée de l'évaluation des 3 années

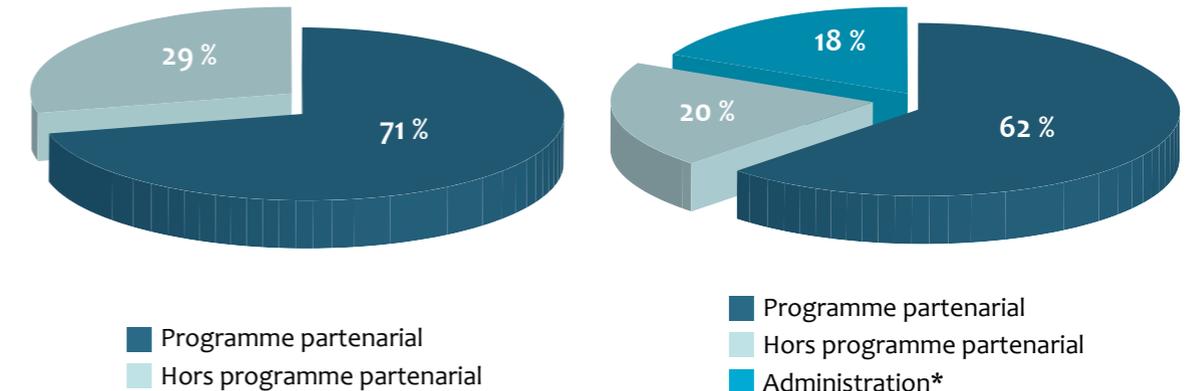
3 stagiaires

- Laura ZIDEE, Master 2 Géographie Territoires et Sociétés (UAG)
- Lucille RICAUD, ingénieur SIG (ENSG)
- Alice BUSTRAEN, Master 2ème année Droit et Politique de l'habitat (Université d'Orléans)

Les formations

- Formation AUDIAR – Du 18 Janvier au 22 janvier 2010
Intervenant Mme Christine HOUEE – Thème « présentation infographique des documents »
- ATOUT France – 28 Janvier 2010 – à Paris - Thème : « SCOT, PLU, conventionnement... Des outils règlementaires et contractuels au service des stratégies de développement touristique territorial ».
- ENACT D'ANGERS – 6 Mai 2010 à ANGERS – thème : « Impact du Grenelle de l'environnement sur les politiques d'urbanisme : des intentions aux mesures concrètes »
- AGROPARISTECH ENGREF– Du 14 juin au 17 juin 2010 à Paris - Thème : « Périurbanisation et agriculture : quelles stratégies pour concilier les enjeux ? »

L'activité de l'agence en chiffres⁽¹⁾



Répartition avec l'administration*	heures	Total heures
Programme Partenarial	3116	4996
Hors programme Partenarial	976	

*L'administration a été intégrée à 50/50 dans le Programme Partenarial et le programme Hors Partenarial.

	heures	Total heures
Programme Partenarial	3116	4996
Hors programme Partenarial	976	
Administration*	904	

* Dans « administration » sont regroupés : la comptabilité, la comptabilité analytique, l'administration générale (préparation des CA, AG, réunions partenariales, documents et tableaux de bord de suivi), la maintenance informatique et électronique, la sauvegarde des fichiers, le dialogue social, les entretiens bilan d'année, les réunions statutaires des autres structures (ADIL, ADEM, Agence 50 Pas....), la formation reçue ou dispensée.

(1) 1^{er} semestre 2010

Les membres du Conseil d'administration en 2010

REPRESENTANT L'ETAT

DDE Monsieur Eric LEGRIGEIS – Directeur de la DDE

DIREN Le Directeur

REPRESENTANT LA REGION

Monsieur Simon MORIN - Président de l'ADUAM

Monsieur Camille CHAUVET

REPRESENTANT LE DEPARTEMENT

Monsieur Gilbert EUSTACHE : Titulaire Suppléant : Raphaël SÉMINOR

Monsieur Eugène LARCHER : Titulaire Suppléant : Yves-André JOSEPH

REPRESENTANT LA VILLE DE FORT DE FRANCE

Madame Patricia DERISION - Trésorier de l'ADUAM

ELUS PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Monsieur le Maire de Basse-Pointe ou son Représentant - 1er Vice-Président

Monsieur LAFONTAINE Pierre, représentant le maire du François - Secrétaire

Suppléante : Mme Nicole LAGIER

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE DE LA MARTINIQUE

Monsieur Sainte-Claire JANVIER : Titulaire Suppléant : David ZOBDA

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE

Monsieur Jean-Luc TOUREL

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU NORD DE LA MARTINIQUE

Monsieur Guy RUSTER - 2ème Vice-Président

REPRESENTANT LE PERSONNEL

Monsieur Guy LAFONTAINE



La composition de l'assemblée générale en 2010

Membres de droit (10)	Communes (29)	Autres membres (7)
<p>Conseil Régional</p> <ul style="list-style-type: none"> Camille CHAUVET Simon MORIN <p>Conseil Général</p> <ul style="list-style-type: none"> Gilbert EUSTACHE Eugène LARCHER <p>Suppléants: Raphaël SEMINOR Yves André JOSEPH</p> <p>État</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Préfet de Région DDE - Le Directeur DIREN - Le Directeur DAF - Le Directeur Le Trésorier Payeur Général L'Architecte des Bâtiments de France <p>CACEM</p> <p>Sainte Claire JANVIER Suppléant : David ZOBDA</p> <p>Espace Sud</p> <p>Jean-Luc TOUREL Suppléant : Charles-André MENCE</p> <p>CCNM</p> <p>Guy Ruster</p> <p>Ville de Fort de France</p> <p>Patricia DERISION</p> <p>Ville du François</p> <p>Pierre Lafontaine</p> <p>Ville de Trinité</p> <p>Alain ROTSEN</p> <p>Ville de Basse-Pointe</p> <p>André Charpentier</p> <p>Ville du Marin</p> <p>Association des Maires</p>	<ul style="list-style-type: none"> L'Ajoupa Bouillon : le maire ou son représentant Les Anses d'Arlet : Hector Jean-Joseph Bellefontaine : le maire ou son représentant Carbet : le maire ou son représentant Case-Pilote : le maire ou son représentant Le Diamant : Marie-Hélène MAYOULIKA Ducos : Charles André MENCE Suppléant : Roger Martial Grand-Rivière : le maire ou son représentant Gros-Morne : le maire ou son représentant Le Lorrain : le maire ou son représentant Le Lamentin : Joseph SOUDES Suppléante : Marie-Ange BIZON Morne Rouge : le maire ou son représentant Macouba : le maire ou son représentant Le Marigot : Célia OLIERE Suppléant : Philippe AUGUSTINE Le Morne-Vert : Lucien SALIBER Suppléant : Marcel MAURICE Le Prêcheur : le maire ou son représentant Rivière Salée : Alex DESLANCES Suppléante : Jocelyne PANZO Le Robert : le maire ou son représentant Sainte-Anne : Dominique ANTONIN Suppléante : Marie Gérard SONA Saint-Esprit : le maire ou son représentant Saint-Joseph : le maire ou son représentant Sainte-Luce : le maire ou son représentant Saint-Pierre : le maire ou son représentant Sainte-Marie : le maire ou son représentant Schoelcher : Emile GONIER Suppléant : Fred DERNE Les Trois Ilets : le maire ou son représentant Le Vauclin : Jean-Georges CHALI Suppléant : Albany JEAN-GILLES 	<p>CAUE</p> <p>Gilles BIROTA</p> <p>Chambre de Commerce</p> <p>Joseph de JAHAM Suppléant : Bernard de GENTILE</p> <p>Chambre des Métiers</p> <p>Hervé ETILE</p> <p>Chambre d'Agriculture</p> <p>SATEC</p> <p>Guy SHAPIRA Suppléante : Lucienne FLADIN</p> <p>SODEM</p> <p>Auguste ARCADE Suppléant : Jean-Camille PETIT</p> <p>SEMAFF</p> <p>Son directeur Suppléant : Hervé EMONIDES</p>

L'équipe de l'ADUAM en 2010

Président : Simon **Morin**

Directrice : Joëlle **Taïlamé**

Chargés d'études principaux :

-  Cenia **Borrero** - SIG / Territoires
-  Myrlène **Blacodon** - Observatoire
-  Gaëlle **Dupuy** - Planification / Territoires

Chargés et assistants d'études :

-  Elsa **Garnier** - Planification / Territoires
-  Damien **Théodose** - Planification / Territoires / Projets urbains
-  Christophe **Clairis** - Observatoire
-  Christophe **Denise** - Patrimoine / Communication
-  Guy **Lafontaine** - Planification / Territoires / Documentation
-  Sandra **Louison** - Enquêtes observatoire
-  Anne **Petermann** - Planification / Territoires

Evaluation des 3 années : Alvina **Forban**

Informatique : Yannick **Cavalier**

Techniciens :

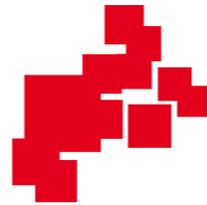
-  Georges **Login** - SIG
-  Emmanuel **Gunot** - SIG / Documentation / Moyens généraux

Secrétariat :

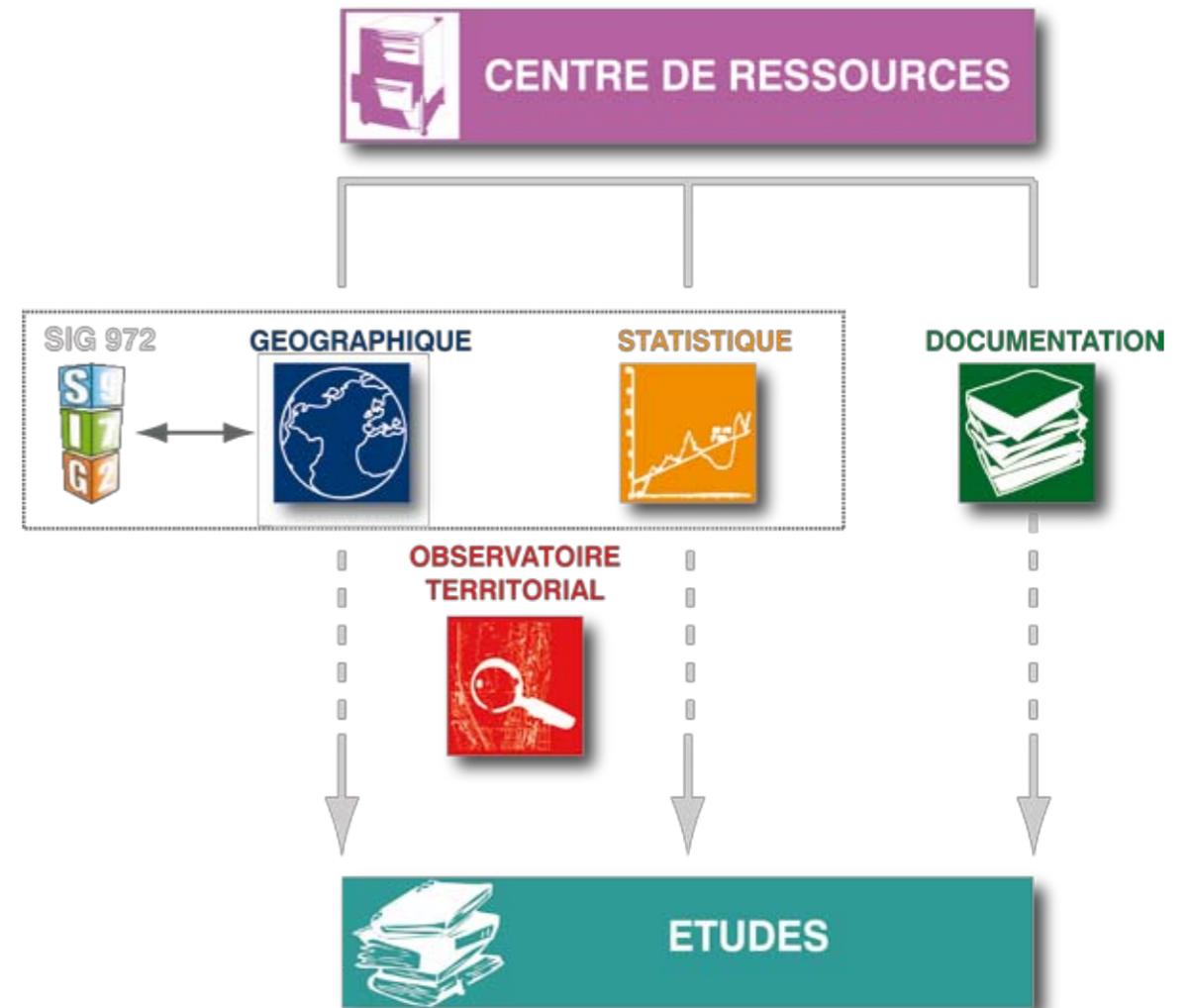
Maryse **Dijon**

Moyens généraux :

Marie-Denise **Lahaye**



Le fonctionnement de l'agence





2011 2012 2013 orientations

Trois années s'achèvent, de nouvelles orientations et un programme d'activités ont été proposés aux partenaires de l'agence pour la période 2011-2012-2013 et validés par son Conseil d'Administration le 27 janvier 2011.

La mission essentielle est réaffirmée : l'observation reste le socle de l'agence

L'ADUAM continue donc à être attendue sur sa mission régalienne d'observateur et d'animateur du territoire qui la conduit à rassembler, croiser, analyser et partager les données urbaines de toute nature.

Un changement important de stratégie et de positionnement est proposé avec 3 orientations fortes :

1. L'activité de l'agence se recentre sur les dossiers stratégiques du territoire, au premier rang desquels le Schéma d'Aménagement Régional (SAR), la question des déplacements..., sur les secteurs prioritaires (le nord et Saint-Pierre, les zones littorales...), sur les sujets sensibles (l'étalement urbain, l'eau, le vieillissement...)
2. L'ADUAM s'oriente sur les missions de conseil et de facilitateur du projet urbain : il s'agira notamment de remplacer progressivement les missions de fabrication directe des PLU, pour un accompagnement technique permanent auprès des communes et des intercommunalités. Cette posture permettra aussi de conseiller de façon plus objective la Région et l'Etat quant aux avis à donner sur les documents de planification. Le positionnement sera donc plus clair.
3. L'agence se dote de nouveaux moyens, en diversifiant ses compétences (recrutement de spécialistes de l'économie des territoires, de la relation urbanisme/déplacements, de l'environnement et du paysage), et en élargissant ses sources de financement (adhésion de nouveaux membres, mise en place d'un système de cotisation pour les communes fondé sur le nombre d'habitants, fonds européens...)

Les maîtres mots de cette nouvelle période 2011-2012-2013 sont :

EXPERTISE, PROSPECTIVE, COHESION, OUVERTURE

Les sujets clefs qui seront traités :

Qualité urbaine, cadre de vie, patrimoine, densité des formes urbaines, étalement urbain, déplacements durables, énergie, habitat, vieillissement, environnement, biodiversité, agriculture, eau, risques naturels, coopération décentralisée.



2011 2012 2013

Programme

Les quatre axes

Axe 1 : L'ADUAM, Observateur du territoire martiniquais

Si l'ADUAM a adopté la forme associative en 1977, l'agence a fêté son demi siècle en 2010 et depuis toutes ses années elle collecte, croise et analyse de nombreuses données sur le territoire martiniquais. Son observation continue du territoire martiniquais à ses différentes échelles en fait un partenaire incontournable. Cependant des éclairages nouveaux lui sont demandés par les partenaires et notamment sur les thématiques des transports et des activités économiques.

Axe 2 : L'ADUAM, Expert des territoires

Son centre de ressources et sa capacité à croiser les regards favorisent la mission d'expertise de l'ADUAM et en font un outil bien adapté aux conditions du développement durable. L'accent sera mis sur les analyses stratégiques globales et les travaux d'approfondissement thématiques d'intérêt collectif, partagés par tous les membres.

Axe 3 : L'ADUAM, Facilitateur du projet urbain

Au service de toutes les collectivités territoriales de Martinique et de l'Etat, l'ADUAM est un instrument précieux de gouvernance. Ses études et réflexions sont utilisées pour construire les documents de planification et aider à la décision. Il faudra poursuivre les chantiers engagés avec les EPCI et adopter de nouvelles postures pour accompagner les maires. Dans la suite logique de leurs documents d'urbanisme, les attentes des élus se situent de plus en plus au niveau de la réalisation des projets. L'ADUAM a un rôle de conseil à retrouver dans ce temps pré opérationnel qui permet de passer de l'idée au projet.

Axe 4 : L'ADUAM, Animateur du Territoire, Espace de Cohésion, de Dialogue et d'Ouverture

Son positionnement central offre un lieu de dialogue qui facilite la vision transversale du territoire, le dépassement des frontières administratives et la prise en compte de tous les acteurs. L'ADUAM a aussi vocation à partager ses expériences avec des partenaires proches. Elle est invitée à sortir de son territoire d'études pour engager des réflexions sur des aires géographiques plus larges en partenariat avec d'autres agences, voire à dépasser les frontières dans le cadre de la coopération décentralisée.



Document réalisé sous la direction de
Joëlle**TAÏLAMÉ**

Conception Graphique :
Damien**THÉODOSE**

Rédaction :
Myriène**BLACODON**
Cénia**BORRERO**
Christophe**CLAIRIS**
Christophe**DENISE**
Gaelle**DUPUY**
Elsa**GARNIER**
Guy**LAFONTAINE**
Anne**PETERMANN**
Joëlle**TAÏLAMÉ**
Damien**THEODOSE**



Agence D'Urbanisme et d'Aménagement de Martinique

Immeuble G.A.N. - 30 bd du Général de Gaulle - 97200 Fort de France
Tél : 05.96.71.79.77 - Fax : 05.96.72.59.27 - aduam@aduam.com - www.aduam.com